

FEUILLE D'IDENTITE

EDU 6014

FORMATION A DISTANCE ET DEVELOPPEMENT

TRAVAIL ECRIT

*POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET HUMAIN : COLLABORATION ET
PARTENARIAT EN FORMATION A DISTANCE*

NOM : ADELINA GUASTAVI

ADRESSE : CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L' OIT
VIALE MAESTRI DEL LAVORO, 10
10125 TORINO ITALIE

TELEPHONE : BUREAU 00300116936523
DOMICILE 0039011655336

E-Mail : A.Guastavi@itcilo.it

Code Permanent : GUAA03534606

N. Etudiant : 98297645

TABLE DES MATIERES

- Partie I : Résumé du dossier
- Partie II : Mise en situation et bref historique
- Les concepts clef de la globalisation
 - La perspective historique
 - La contribution des Nations Unies au processus de développement
- Partie III : Synthèse des connaissances sur le sujet du dossier
- A la recherche d'une définition commune de développement
 - Origine et évolution du concept de développement durable et ses implications
 - Les indicateurs du développement humain
 - A la recherche d'un nouveau paradigme
 - De la compétitivité à la coopération
 - Principales caractéristiques des différents scénarios du groupe de Lisbonne
 - Vers un nouveau contrat mondial
 - L'émergence d'un nouveau paradigme dans le domaine de l'éducation et de la formation
 - Le développement humain et la déclaration de Jomtien
 - Formation et démocratisation
 - Les raisons de l'émergence du nouveau paradigme FAD
 - Réduire « la fracture numérique »
 - Les facteurs indispensables à l'implantation des TIC pour la FAD
 - Changement des rôles dans le nouveau paradigme FAD
 - Des outils novateurs pour l'acquisition et la validation des compétences
 - Coopération et partenariat en FAD
 - Modalité et modèles de partenariat
- Partie IV : Conclusions

Partie I : Résumé du dossier

Dans la première partie du dossier nous cherchons de dégager les mutations en cours et les grands concepts reliés à la globalisation pour mieux comprendre le sens de l'évolution de la politique internationale en matière de développement, car dans le développement humain et durable tout est lié politique, économie, société, culture et écologie. Dans une perspective historique, caractérisée par la continuité et la rupture de modèles et paradigmes de développement, nous essayons d'identifier les principes fondateurs et les lignes directrices qui permettent de cartographier les dimensions économiques, sociales et juridiques du développement, ainsi que la contributions des Nations Unies au processus de développement et l'affirmation des droits de l'homme qui se sont graduellement incorporés dans la Constitution et les lois de beaucoup de pays.

Après avoir analysé différentes définitions de développement qui changent en fonction des points de vues, nous présenterons notre propre définition de développement qui tient compte des différents dimensions et niveaux logiques de développement

En suivant l'origine et l'évolution du concept de développement durable, nous essayons d'expliquer pourquoi de développement durable est important pour la survie de la planète, en dégageant les concepts de responsabilité et d'éthique, tout en analysant les implications sur le plan économique, social, politique, culturel et environnemental. Les indicateurs du développement humain seront aussi présentés dans une perspective multidimensionnelle et centré sur le développement de la personne.

A partir du concept de paradigme, nous faisons le constat que nous sommes à une époque de rupture et de recherche d'un nouveau paradigme de développement dicté par le malaise croissante parmi la société civile créé par la pensée unique qui augmente les inégalités au Nord comme au Sud, entraînant une perte de crédibilités des grandes théories et modèles de développement.

A ce propos, après avoir passé en revue les principales caractéristiques des différents scénarios identifiés par le Groupe de Lisbonne nous dégageons le nouveau paradigme émergeant qui abandonne la compétitivité pour aller vers celui de la coopération, ainsi que la nécessité d'établir un nouveau contrat mondial pour le développement durable.

Nous verrons ensuite que, dans la perspective du développement durable les raisons justifiant l'émergence d'un nouveau paradigme, celui de la formation à distance, même dans le domaine de l'éducation et de la formation qui peut jouer un rôle important dans le processus de démocratisation. Pour réduire « la fracture numérique », les facteurs indispensables à l'implantation des nouvelles technologies de l'information et de la communication seront aussi explorés, en mettant l'accent sur la nécessité du développement des ressources humaines. Le changement de rôle que cela implique pour les acteurs principaux du système de formation à distance sera mis en exergue.

En guise de conclusions, nous analyserons comment à l'ère des réseaux de savoir, de la société du savoir et de la cyberformation, la coopération et le partenariat sont devenus des outils indispensables qui peuvent contribuer au paradigme du développement humain et durable.

Au cours de c'est expose nous essayerons de répondre aux questions suivantes :

1. *Au coeur des transformations profondes de notre société quel est le rôle de la globalisation? Quels sont les conséquences, les concepts et les principaux éléments de ce processus ?*
2. *Quels sont les différentes définitions de développement ? Existe-t-il un consensus à ce propos, ou s'agit-il d'interprétations différentes ? Pourquoi ?*
3. *Quels sont les facteurs qui permettent la réalisation du développement durable ? Y-a-t-il des principes et des valeurs universelles sous-jacentes le développement durable ? Quels sont les valeurs universelles qui peuvent nous inspirer et guider vers un nouveau paradigme de développement ?*
4. *Quels sont les nouveaux paradigmes émergent dans ce contexte ?*
5. *De quelle façon la formation à distance peut contribuer au développement de la démocratie et au processus démocratique ?*
6. *Quelle est la contribution de la formation à distance pour soutenir un développement durable ?*
7. *Quel est le rôle que les nouvelles technologies peuvent jouer dans ce contexte ?*
8. *Pourquoi et de quelle façon la collaboration et le partenariat contribuent au développement durable ?*

Mise en situation et bref historique

Le rythme précipité, la complexité et la profondeur des transformations de tous ordres de ce nouveau siècle nous surprennent. La mondialisation de l'économie bouleverse tout, stimulée par l'accélération des technologies de l'information. Le marché, les échanges internationaux et la communication s'imposent comme modèles généraux ayant vocation à transformer toutes les activités humaines. Etats-nations, gouvernements, partis et syndicats perdent leurs repères traditionnels. Faute d'avoir pris la mesure de ces bouleversements, les forces politiques traditionnelles se trouvent de plus en plus coupées de la société. Les multinationales semblent diriger le monde.

Dans le cadre du déclin de l'autonomie des Etats, les monnaies sont devenues plus que jamais des enjeux de la spéculation privée. La globalisation permet aux grandes entreprises transnationales de se dissocier de leur Etat-nation d'origine, par le jeu des délocalisations ou des acquisitions-fusions. La globalisation sans frontières érode le pouvoir politique, forcé de suivre le marché, et fragilise la condition du travailleur-consommateur dont les possibilités ou les conditions d'emploi sont décidées à partir de critères qui relèvent des intérêts de l'économie virtuelle.

Les conséquences sont connues: le démembrement des politiques sociales, dans certains pays, ne fait que creuser l'écart non seulement entre pays riches et pays pauvres mais entre les riches et les pauvres de tous les pays. Le fossé qui sépare les pays en voie de développement du monde développé s'est en effet non pas rétréci mais élargi. De plus, on constate que loin de se limiter aux pays du Sud, le développement concerne l'ensemble du monde y compris les pays industrialisés. Il s'agit donc de considérer le développement comme un phénomène global car, bien que certains pays s'autoproclament développés ils sont loin de se désintéresser de leur propre développement. On a beau feindre de croire que la problématique du développement est née de la décolonisation et concerne d'abord les pays du Sud, parce que c'est là qui règne la misère la plus insupportable, c'est le contraire qui est encore vrai. Historiquement d'abord mais aussi parce que les grands thèmes de ce débat contemporain (l'environnement, le remboursement de la dette, la libéralisation du commerce international) découlent directement des préoccupations des pays industrialisés.

Les concepts clef de la globalisation

Les termes globalisation et mondialisation font partie de notre langage courant et substituent les concepts et notions comme internationalisation et multinationalisation qui ne sont plus en mesure de décrire les nouveaux processus tels qu'ils se développent aujourd'hui.

Le Groupe de Lisbonne dans l'ouvrage : « Limites à la compétitivité. Vers un nouveau contrat mondial », nous fournit une liste des concepts et des processus sur lesquels s'appuie la mondialisation.

<i>Catégories</i>	<i>Principaux éléments ou processus</i>
1. Mondialisation de la finance et du capital	1. Déréglementation des marchés financiers, mobilité internationale du capital, hausse du nombre de fusions et d'acquisitions. La mondialisation des portefeuilles d'actions en est à ses débuts.
2. Mondialisation des marchés et des stratégies	2. Intégration des activités des entreprises à l'échelle mondiale, établissement à l'étranger d'opérations intégrées dont la R-D et le financement, recherche de composantes et d'alliances stratégiques aux quatre coins du globe.
3. Mondialisation de la technologie, de la R-D et des connaissances correspondantes	3. La technologie est l'enzyme première : l'émergence de la technologie informatique et des télécommunications permet d'établir des réseaux mondiaux au sein d'une même entreprise et entre plusieurs sociétés. La mondialisation sert de processus d'universalisation du toyotisme et de la production verticale.
4. Mondialisation des modes de vie et des modèles de consommation. Mondialisation de la culture	4. Transfert et transplantation de modes de vie prédominants. Egalisation des modèles de consommation et rôle joué par les médias. Transformation de la culture en aliment culturel et en produits culturels. L'OMC impose ses règles aux échanges culturels.
5. Mondialisation des compétences en matière de réglementation et d'autorité	5. Rôle amoindri des gouvernements et parlements nationaux. Tentatives de conception de nouvelles règles et institutions en vue d'un gouvernement mondial.
6. Mondialisation à titre d'instrument d'unification politique planétaire	6. Analyse, menée par les Etats, de l'intégration des sociétés dans un système politique et économique mondial dirigé par un pouvoir central.
7. Mondialisation des perceptions, conscience planétaire	7. Processus socioculturels axés sur une seule planète. Le mouvement mondialiste : « Citoyens de la Terre. »

Même si ce tableau a été élaboré en 1993, revu et augmenté en 1995, les concepts présentés demeurent actuels.

Pour mieux saisir la complexité de la notion du développement et de son évolution, il faut se placer dans une perspective historique afin de mettre en évidence les réinterprétations successives de la notion de « croissance/développement/sous-développement », caractérisé par la continuité et la rupture. Continuité dans la manière de considérer le

développement comme «naturel» et nécessaire. Rupture dans l'abandon de vieux modèles et paradigmes de développement qui ne semble plus être en mesure de gérer la complexité du développement.

Bien sur, il ne s'agit pas de parcourir l'histoire du développement dans son ensemble, mais simplement de cerner les dimensions les plus importantes.

Dimension historique

La perspective historique place dans la longue durée les enchaînements successifs au fil desquels la "communauté internationale" a consacré au développement la place centrale qu'il occupe aujourd'hui.

Le problème du développement n'a été posé en termes scientifiques qu'après la deuxième guerre mondiale. Il s'est posé d'abord en terme de politique économique ensuite, il est apparu sous la dimension sociologique et juridique pour devenir "un projet global de transformation de la société.", c'est plus récemment qu'il a pris la dénomination de "développement durable ».

- *Dimension économique*

Sur le plan des sciences économiques le développement est un art de gestion ; l'art du choix des décisions permettant de maximiser une production ou un profit sous des contraintes données, notamment tenant compte la rareté des ressources par exemple. Cependant, l'accent a été mis sur cet aspect de la science économique sans que, généralement, les fondements théoriques de l'action économique aient été remis en question. L'économie du développement souffre encore de la même insuffisance que les sciences économiques dans son ensemble : elles se veulent trop souvent être un art du développement, sans être une science élaborée dans son sens stricte, un art de gestion économique, l'art du développement, c'est de là que dérive la théorie du développement.

L'art du développement, se situe, comme tout art, à un niveau concret et a pour objet l'orientation des choix économiques dans une situation concrète celle d'un pays en développement ayant son histoire, sa structure, dans la perspective d'une transformation structurelle systématique, celle de la construction volontariste d'une économie nationale homogène, autocentrée et auto-dynamique.

- *Dimension sociologique*

L'urgence des problèmes n'a pas permis d'attendre que les théories du développement soient élaborées ; la théorie du développement qui aurait du résulter d'une information rigoureuse et d'une élaboration théorique novatrice, s'est fondée sur un empirisme peu propice au progrès d'un savoir scientifiquement constitué. Mais il est des raisons d'une autre nature celles qui tiennent au fait que les sciences sociales se sont construites à partir d'une expérience limitée, celle des pays dit occidentaux, et en fonction d'un type privilégié de société : la société industrielle d'origine européenne. Dans ces conditions,

les concepts et les théories, les méthodes et les techniques d'investigation se sont révélés souvent inadaptés au cas des sociétés des pays en voie de développement.

En fait, la sociologie du développement apparaît comme une sociologie nouvelle et en cours d'élaboration. Il ne peut en être autrement en raison du nombre et de la diversité des sociétés à considérer, ainsi que l'obligation de les étudier principalement sous l'aspect de leurs transformations structurelles.

- *Dimension juridique*

La prise de conscience d'un droit nouveau, orienté directement vers le développement a été accéléré par suite du vaste mouvement de décolonisation. Après la décolonisation politique, les gouvernements des Etats nouvellement indépendants s'aperçurent vite que leurs systèmes juridiques n'étaient pas, dans un grand nombre de domaines, adaptés à leurs réalités spécifiques et, dans les années qui suivent l'indépendance, on assiste à une sorte de décolonisation juridique. Cette problématique amène donc à étudier successivement le contenu du droit du développement, les débats ouverts autour de cette notion et la question de l'application de droit du développement.

On peut définir le droit du développement comme l'ensemble des règles juridiques ayant directement pour objet de promouvoir le développement économique, social et culturel des pays en voie de développement. Le droit du développement est d'abord et surtout une conséquence directe des impératifs du développement.

Le contenu du droit du développement varie de pays à pays et notamment change selon la voie générale de développement choisie. Le droit du développement est au service de ce projet global de transformation de la société qu'est le développement, il est susceptible d'intervenir dans les domaines les plus variés. Or, quel que soit le modèle de développement choisi, on retrouve des problèmes semblables à résoudre.

Toute politique de développement exige à la fois l'intervention de l'Etat et une adhésion de la population. Le droit du développement doit intervenir dans ces deux domaines. Le développement nécessite un financement, lequel doit s'appuyer sur un certain nombre d'institutions juridiques. Enfin, on a pris de plus en plus conscience que, si le développement doit être d'abord l'œuvre de chaque pays, il requiert des collaborations internationales de diverses natures, cela correspondra à un droit international du développement, car c'est seulement à l'échelle internationale que certains problèmes peuvent être réglés.

La contribution des Nations Unies au processus de développement

La société des Nations, créée à la fin de la première guerre mondiale, afin d'éclairer une période relativement brève au cours de laquelle les grandes puissances ont mis en pratiques les idées dominantes de l'époque et ont, d'une certaine manière ouverte la voie au «développement », particulièrement par la création d'une de ses premières agences :

l'Organisation internationale du travail, en lui conférant comme premier mandat la mise au point de normes internationales du travail, normes juridiques universelles puisque c'est l'absence de ces normes, entre autre, qui nous mènera à la première guerre mondiale

Après les horreurs de la deuxième guerre mondiale, la SDN fut remplacé par l'ONU qui aborda la nécessité et l'urgence de proclamer des droits inaliénables de l'être humain, ce qui était une évidence face aux crimes commis contre l'humanité et introduisant aussi la notion indissociable des droits socio-économiques.

En 1945, les fondateurs des Nations Unies ont rédigé la Charte de l'Organisation, ils en ont défini l'objectif fondamental dans le tout premier paragraphe du Préambule : « Préserver les générations futures contre le fléau de la guerre ». en réaffirmant, au paragraphe suivant de ce préambule, leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité et la valeur de la personne humaine. On peut déjà entrevoir dans cet objectif la naissance du concept de développement humain et durable manifesté d'une part par le souci d'éviter les erreurs du passé et d'autre part, à travers la notion de responsabilité envers les générations futures et le souci de les préserver des horreurs de la guerre.

Consciente de cette interdépendance des droits de l'homme et de la paix mondiale, l'Organisation des Nations Unies s'est attachée à affirmer dans la Déclaration universelle l'idéal commun que doivent atteindre tous les peuples et toutes les nations.

La déclaration identifia pour la première fois, les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux qui contribuent au bien être de chacun. La plupart on d'abord été codifié dans la Charte Internationale des Droits de l'Homme avant d'être incorporés dans la Constitution et dans les lois de beaucoup de pays.

La Déclaration Universelle des droits de l'homme aida à montrer que les Droits de l'Homme sont une responsabilité de tous et pas seulement l'affaire des états. Elle mit en évidence le principe que tous les Droits de l'Homme sont universels et indivisibles. Cela signifie que tous les êtres humains doivent en bénéficier, en tout temps, et qu'aucun de ces droits ne peut prévaloir sur d'autres.

La fin de la guerre froide fut l'opportunité pour les états de renouveler leurs engagements aux accords des Droits de l'Homme en les utilisant comme une réponse impartiale aux violations des droits humains.

L'espace des droits de l'être humain est nécessairement celui de la planète. Se pose alors la question de l'efficacité du droit international, en l'absence d'instances de coercition pour instaurer un ordre fondé sur le respect et l'entraide et la bonne volonté des Etats membres.

Toutefois, il convient de rappeler que les droits de la personne sont contemporains de l'individualisme, dont ils empruntent d'ailleurs un mode de revendication subjective. De ce fait, ils sont parfois taxés d'occidental. Cependant, toute culture tisse une partie de l'histoire universelle. On ne peut défendre les droits de l'être humain sans une

universalité minimale, qui comprend elle-même au fond le respect des cultures. La défense des droits fondamentaux et des libertés exige une représentation de l'humanité tout entière, quelle que soit la diversité de ses niveaux de développement.

Le Droits de l'être humain sont les racines d'un concept commun d'une dignité et d'une justice humaine. Les défenseurs des Droits humains, particulièrement ceux dont les droits ont été violés parce qu'ils défendaient ceux d'autrui, montrent que les besoins de jouir de ces prérogatives sont universelles. Le fait que des traditions et des valeurs locales prennent généralement priorité sur les principes universels des Droits de la personne est insoutenable et ce, pas seulement, au vu de certains témoignages.

Le premier article de la déclaration sur le droit au développement (résolution 41/128 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 4 décembre 1986) affirme :

“Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement.”

En réalité dans une perspective historique, l'accent a toujours été mis sur l'aspect économique du développement. Le binôme «développement/sous-développement» introduit l'idée d'une continuité substantielle entre les deux termes, qui ne diffère entre eux que de façon relative. L'état de sous-développement n'est donc pas l'inverse du développement mais sa forme encore inachevée, dans ces conditions, une accélération de la croissance apparaît comme la seule manière de combler l'écart. Peut-on d'ailleurs parler de pays développés ou sous-développés ou en voie de développement ? Ne serait-il pas plus approprié de parler pour tous pays de zones développées et de zones en voie de développement ?

Dans cette perspective, le monde est pensé non pas comme une structure dans laquelle chaque élément dépend des autres, mais comme une collection de nations « individuelles » formellement égales les unes aux autres poursuivant l'idéologie de l'égalité de chances. L'action n'est pas présentée comme un transfert de valeurs ni comme une démarche pédagogique mais comme une œuvre commune, un effort mondial fondé sur la croissance de la production, une meilleure utilisation des ressources naturelles et humaines du monde. Il s'agit « d'aider les autres à s'aider soi-même » c'est engager chacun à produire plus. Et de ce grand partage, chacun sortira plus riche et plus prospère en conformité avec l'article 55a de la Charte des Nations Unies qui se doit de favoriser « *le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social* ».

A la recherche d'une définition commune de développement

Pour avoir un cadre de référence commun, la science du développement a essayé de donner une définition au mot développement à travers son histoire relativement récente et en fonction des différents acteurs sociaux qui se sont engagés dans cette réflexion.

Dans le langage courant, le mot développement désigne tantôt un état, tantôt un processus intégrant une connotation de notions de bien-être, de progrès, de justice sociale, de croissance économique, d'épanouissement personnel et d'équilibre écologique.

La définition de développement donnée par la Commission Sud, présidé par Julius Nyerere, ancien président tanzanien, en 1987 était la suivante :

« Le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Le développement se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer. Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction des ses propres besoins. Le développement doit donc être un effort du peuple, par le peuple, pour le peuple. Le vrai développement est centré sur les êtres humains »

En 1991, avec le lancement de son deuxième rapport sur le développement, le PNUD nous fournit la définition suivante : «Le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques».

Selon Rist : « Le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux, en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable »

Avec cette définition provocatrice, Rist remet en question les croyances de base de la pensée unique sur le développement en s'interrogeant sur des questions de fond telles que : « Le développement n'est-il pas autre chose que l'extension planétaire du système

de marché ? N'est-il pas différent de la simple croissance économique ? Ne se propose-t-il pas des «objectifs humains qui contredisent le cynisme du processus présenté ? N'est-il pas l'expression généreuse d'un véritable souci d'autrui ? Ne constitue-t-il pas un impératif moral ? Ne rechercherait-il pas en dépit d'inévitables erreurs de parcours et de condamnables détournements d'intention, à mettre fin à la misère qui sévit dans la plus grande partie du monde ? »

En effet, il conclut lui-même en affirmant que «Ces questions sont compréhensibles. Elles dénotent un espoir collectif visant à améliorer les conditions d'existence de la majorité de l'humanité. Elles expriment une volonté de ne pas se laisser décourager par les échecs passés. Elles révèlent un engagement le plus souvent sincère aux cotés des plus démunis et un véritable désir d'agir en leur faveur. »

Comélieu est par contre concerné par une application strictement économique du développement : « Le développement économique demeure la seule préoccupation sérieuse et le développement social ressemble à une ambulance envoyée, non sans réticences, au secours de victimes. »

La définition donnée par Généreux est plus classique et en ligne avec celle du PNUD : « Le développement est un processus de transformation des structures économiques, politiques et sociale qui engendre le recul de la pauvreté, l'augmentation du niveau de vie, du niveau d'éducation et de l'espérance de vie, l'épanouissement d'une égale capacité des individus à exercer leur liberté. »

A travers ces différentes définitions on peut déduire que la définition que l'on donne du phénomène «développement » change selon l'a priori implicite qui tient lieu d'origine à la réflexion. Quant à l'objectivité on sait qu'elle ne constitue qu'une vaine poursuite tant qu'on se refuse à reconnaître que l'objet est toujours construit par celui qui l'observe.

En ce qui nous concerne, nous retiendrons la définition suivante :

Le développement est un «processus global qui implique des changements technologiques, économiques, sociaux, culturels, et institutionnels qui doit tenir compte des différents niveaux de développement (individuel, collectif, local, national, international et planétaire) et qui doit viser à créer un juste équilibre entre l'efficacité économique, la justice sociale, la durabilité de l'environnement et la démocratie politique »

Cette définition a été retenue car elle englobe les différentes dimensions et niveaux logique de développement. Elle devrait donc permettre d'avoir un cadre de référence général pour aborder la complexité du développement, en utilisant la pensée globale ou systémique, multidimensionnelle, pour nous aider à visualiser la complexité du développement.

Origine et évolution du concept de développement durable

Même avant que se tienne à Stockholm, en 1972, la Conférence des Nations Unies sur la population et l'environnement, et avant la publication, la même année : « Halte à la Croissance » qui a rendu populaires des notions et des analyses qui avaient, depuis les années 1950, fait l'objet de nombreux rapports et avaient été maintes fois débattues lors de tribunes, le gens avaient enfin commencé à se rendre compte que les ressources de notre planète n'étaient pas inépuisables.

“Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins”. Telle est la définition donnée à ce concept par la Commission Mondiale pour l'Environnement et le développement, plus connue sous la dénomination de “Rapport Brundtland”. Cette commission indépendante, mandatée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1983, avait pour tâche d'élaborer une stratégie internationale à long terme. Pour la première fois, les dangers qui menacent, si ce n'est la survie de notre planète, du moins celle de notre espèce, sont réellement reconnus comme tels.

Le développement durable signifie donc la capacité de léguer aux générations futures des stocks de capital économique, naturel, social et humain égaux ou de préférence supérieure à ceux qu'on a reçus. N'était-ce pas déjà l'ambition des cités grecques dans l'antiquité ? A la base il y a le constat que la prospérité des pays du Nord s'est édifiée sur la destruction ou la pollution de nombreux écosystèmes. Si les pays du Sud devaient suivre le même chemin, la biosphère atteindrait un niveau de dégradation intolérable. Il s'agit donc bien de définir maintenant un schéma de développement qui ne prenne pas la voie suivie par le Nord.

La voie du développement durable, choisi au sommet de Rio par la majorité des nations de la Terre, tente d'associer les logiques écologiques, sociales et économiques dans la résolution des problèmes de développement des nations.

La définition de développement durable proposé à ce moment était la suivante :

« Le genre humain a parfaitement les moyens d'assurer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs. La notion de développement durable implique certes des limites. Il ne s'agit pourtant pas de limites absolues mais de celles qui imposent l'état actuel de nos techniques et de l'organisation sociale ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l'activité humaine. Mais nous sommes capables d'améliorer nos techniques et notre organisation sociale de manière à ouvrir la voie à une nouvelle ère de croissance économique. La Commission estime que la pauvreté généralisée n'est pas une fatalité. Or, la misère est un mal en soit. Et le développement durable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous, et pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique, sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres ».

Le rapport Bruntland et la Conférence de Rio ont reçu une attention particulière de la part des media, cela a contribué à sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de l'environnement posés par la société industrielle. En outre, le terme développement durable fait désormais partie du langage courant de tous ceux qui s'occupent des problèmes de développement. Les bailleurs de fonds exigent qu'un volet environnement soit présent dans tous projets de coopération technique.

Le rapport dresse un inventaire quasi exhaustif des problèmes qui menacent l'équilibre de la planète : déforestation, dégradation des sols, effet de serre, élargissement du trou d'ozone, démographie, chaîne alimentaire, approvisionnement en eau, énergie, urbanisation, extinction des espèces animales, surarmement, protection des océans et de l'espace. Cependant la commission est restée discrète sur le problème des transports et elle n'a pas pu se mettre d'accord sur la question de l'énergie nucléaire.

Même si le rapport fait un constat lucide de la situation en soulignant que les conditions de vie au Sud ne font que se dégrader, le sort des populations dépend de décisions qui sont prises à leur insu, souvent au Nord. Les gouvernements sont incapables de contrôler les flux financiers et les veulent-ils ?, Ce qui accroît leur marginalisation et leur impuissance. La dépendance l'emporte sur l'interdépendance. Le rapport confirme la théorie des intérêts mutuels en ajoutant qu'il faut passer de la subordination au partenariat.

Le rapport met en garde à l'égard des erreurs du passé et du développement imitatif et réaffirme d'une part qu'il faut poursuivre le combat pour l'indépendance politique et économique par un développement autonome et la coopération Sud-Sud et de l'autre que les pays du Sud ont besoin d'une aide active pour rattraper le reste du monde ou, tout au moins réduire la distance qui les en sépare. L'impératif du développement doit se réaliser grâce à une croissance économique rapide et durable et que la croissance zéro est incompatible avec l'amélioration des conditions de vie des populations du Sud, même si ce développement doit accroître l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, pourvu que l'on puisse satisfaire pour les plus pauvres les besoins dits fondamentaux.

Le concept «développement durable» est interprété de différentes façons : pour les écologistes cela signifie prévoir un volume de production qui soit supportable pour l'écosystème et qui puisse être envisagé à long terme, en donnant une priorité au maintien de la vie sur la planète plutôt qu'à la croissance économique.

L'autre interprétation est celle des économistes qui voient dans le développement durable une connotation de croissance économique éternelle. En d'autres termes, ce n'est pas la survie de l'écosystème qui définit les limites du développement, mais le développement qui conditionne la survie des sociétés.

De toute façon, en réalité, pour l'instant, le Sud réaffirme avec force son «droit au développement» et prétend le réaliser avant de pouvoir protéger la nature. Quant au Nord, il se résigne à la croissance économique même si elle fragilise l'environnement et entraîne l'exclusion sociale. Il nous reste dans ce cas, à utiliser au Nord les technologies

coûteuses ou nos, connues et à venir et à le mettre à la disposition du Sud à un coût acceptable, (comme on vient de le faire à la Conférence de l'OMC qui a eu lieu récemment à Doha, pour le problème des médicaments).

Développement durable, responsabilité et éthique

A chaque époque, une correspondance s'établit entre la conception que les hommes se font de l'univers dans lequel ils vivent et le regard qu'ils portent sur les différentes dimensions de cet univers.

Le développement durable s'inscrit donc dans ce mouvement qui vise à permettre à tous les peuples de la planète d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et économique, d'épanouissement humain et culturel, sur une terre dont les ressources seraient utilisées plus raisonnablement, les espèces et les milieux mieux préservés. La forme de développement de notre civilisation, trop souvent assimilée à une croissance quantitative, doit évoluer pour assurer la poursuite d'un développement économique soutenu par une gestion parcimonieuse des ressources limitées de la planète.

Le développement durable, c'est tout à la fois : modifier les modes de production, faire évoluer les pratiques de consommation, mais aussi pour chacun adapter ses actes au quotidien. Il s'agit en effet d'arrêter le gaspillage et de promouvoir le partage.

C'est grâce à deux concepts, ceux d'«Une seule Terre» et «Un avenir commun» que notre récente conscience de la finitude de la planète a pu se faire jour et trouver sa véritable orientation. De là le principe de la responsabilité et de plus en plus accepté en tant que responsabilité envers l'humanité dans son ensemble et envers les générations futures.

Depuis les années 1980, l'apparition des atteintes dites «globales» portées à la biosphère met en cause, non plus de simples dysfonctions de l'appareil économique, mais la logique même d'un développement qui menace désormais les mécanismes régulateurs de la planète. La question du «développement durable» qui émerge alors, s'étend au très long terme de la solidarité intergénérationnelle dont «le principe de responsabilité» s'efforce de justifier les fondements. L'éthique frappe à la porte de l'économie. L'économie se trouve donc condamnée à sortir de son splendide isolement pour se penser dans sa relation avec les sphères dont elle contient toutes les autres dimensions.

Au respect passif des choses ou au combat défensif en retraite, se substitue la recherche positive d'une harmonisation. C'est évidemment à l'homme qui revient la responsabilité de cette harmonisation.

L'éthique de son côté vise le développement de la vie bonne pour soi et pour les autres. Dans le cadre de ce développement, la capacité de l'expert à assurer la vie bonne pour les autres a été incontestée dans le cadre des plans et des projets qu'il décreétait. Depuis 1990 ce droit tutélaire sur le développement a été remis en cause par un droit au développement des populations elles-mêmes, dans le cadre des approches rationales des

programmes et du développement durable. Ce renversement de perspective conduit à développer une éthique de l'autre dans le développement ; d'une personne responsable, capable de réagir rationnellement à ses droits et obligations, tout en restant raisonnable face à sa communauté d'origine.

Etre responsable s'est s'assumer et assumer les autres. L'éthique positive est une réflexion sur les conditions de la vie « bonne » et à l'accès au bonheur. Être responsable est une des conséquences de la liberté et une des conditions majeures de la vie « bonne ».

La question de l'éthique fait donc son apparition en économie. Sans doute l'économie, pas plus qu'aucune autre science, ne peut-elle prétendre valider quelque système de valeur que ce soit ; mais elle ne saurait désormais éluder la question de sa responsabilité face aux générations futures.

Cette considération du sujet de l'économie prend un tour particulier dans le sous-développement ; le décalage macro-économique est le plus souvent perçu comme un retard dans la société et la capacité dans l'être et le devoir être. Si tel est le cas, le développement est une modalité de planification ; autrement dit, il s'appuie sur des êtres conscients de leur destin. Dans ce dernier cas, on parlera de développement durable dans le cadre des réflexions sur le sous développement par la capacité à prendre en charge son destin par opposition au développement planifié.

Tel est l'enjeu de l'éthique du développement qui nous amène à nous interroger sur le cadre du développement dans lequel on envisage le sujet dans sa capacité de révéler ses préférences et ses besoins, alors un « marché » exprime ses capacités de demandeur par rapport aux « offreurs », que ce soit l'Etat sur le marché interne ou les institutions internationales sur le marché externe du développement. Cette responsabilité porte sur des personnes responsables qui ont elles-mêmes, leur réseau de responsabilité.

Jusqu'à une date relativement récente, une ligne de conduite simple s'imposait aux hommes. Les conséquences directes de leurs actions ne dépassaient guère, le temps comme dans l'espace, le cadre clairement circonscrit des relations interpersonnelles.

Aujourd'hui, nous savons que les conséquences de nos actes s'étendent à la planète tout entière et au sort des générations futures. Devant les atteintes portées à la biosphère, les hommes peuvent être individuellement innocents et collectivement responsables, tous coupables et victimes en même temps. Et surtout, il ne saurait exister entre générations présentes et à venir aucune réciprocité sur laquelle se fonderaient les droits et les devoirs des uns envers les autres. Les générations futures, encore inexistantes, n'ont évidemment envers les générations actuelles aucun devoir qui justifierait cette réciprocité

Implications du développement durable

Le développement durable est d'abord et avant tout une question de patrimoine. Il concerne le type de milieu que nous voulons léguer à la postérité. L'adoption d'une perspective de développement durable correspond à envisager les problèmes actuels à

travers une nouvelle lunette qui élargit le champ de vision et révèle une vue intégrée de considérations (environnementales, économiques, sociales, politiques et culturelles) au lieu d'en limiter l'examen à la seule dimension économique. La lunette du développement durable attire aussi l'attention sur l'horizon de l'avenir comme moyen de percevoir des manières plus souhaitables d'aborder les problèmes du présent.

Il y a donc cinq implications majeures dans le développement durable :

- La durabilité de l'environnement implique que l'on conserve l'intégrité des écosystèmes, que l'on protège la diversité biologique et que l'on aide les pays à empêcher des catastrophes écologiques.
- La durabilité économique suppose que l'on favorise des politiques économiques appropriées et une répartition efficace des ressources, que l'on assure un accès équitable aux ressources et que l'on investisse dans « la productivité des pauvres »
- La durabilité sociale repose sur l'amélioration d'une répartition des revenus et sur l'égalité des sexes, sur des investissements dans des services de santé et d'éducation de base et sur l'encouragement à une large participation.
- La durabilité politique implique qu'il convient d'assurer une bonne administration, de respecter les droits de l'homme et d'œuvrer au développement démocratique et à la croissance de la société civile.
- La durabilité culturelle repose sur une prise de conscience des facteurs culturels et sur la reconnaissance des valeurs qui favorisent ou qui compromettent le développement, ainsi que sur les efforts visant à offrir à la population des moyens d'expression culturelle.

Le progrès social et économique est plus durable dans les sociétés dont l'identité culturelle est profondément ancrée et bien protégée. Pour de nombreuses nations, cela suppose l'acceptation d'une diversité culturelle, notamment le droit des minorités de s'exprimer librement et de participer pleinement à la société dans laquelle elles vivent.

L'examen des problèmes à travers la lunette du développement durable révèle également des coûts réels qui étaient antérieurement demeurés cachés. Ces coûts finissent par se retourner contre nous bien après qu'il soit possible de les éliminer efficacement, tel que l'illustrent les problèmes de décharge de déchets dangereux, de l'épuisement de stocks de poissons, de zone exigeant des travaux d'assainissement considérables, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, des changements climatiques planétaires et d'une multitude d'autres questions. Ce n'est pas seulement comme cela est perçu par la pensée unique libérale, un « nouveau marché ».

De l'application du concept de développement durable il en résulte que les décisions prises sont plus pertinentes et mènent à des économies considérables d'argent et de

ressources, car l'élargissement des frontières de prises de décision dévoile des possibilités d'agir en synergie auparavant passée inaperçues.

Les indicateurs du développement humain

On mesure généralement l'activité économique d'un pays en fonction de la production, du revenu et de la dépense de ses acteurs que sont les ménages, les entreprises et l'Etat. Cette mesure s'exprime par un agrégat tel que le Produit national brut (PNB) qui permet d'évaluer la prospérité du pays. Mais cette richesse nationale ne reflète pas nécessairement le développement humain. En effet, une société peut être riche et très inégalitaire.

De même la croissance économique peut être stimulée par des éléments contraires au bien-être de la population (effort de guerre, par exemple). C'est pour permettre d'évaluer le plus précisément possible cette notion de bien être, particulièrement floue, que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis au point en 1991 un indicateur de développement humain (IDH) qui combine trois variables pour chaque pays : le revenu, l'espérance de vie et le niveau d'éducation. Celui-ci tient compte du fait que le développement d'un pays ou d'une nation va au-delà du revenu et de la croissance et concerne aussi la mise en valeur de toutes les potentialités humaines dont dispose leurs populations.

Cet indicateur affirme qu'un niveau de vie modeste peut s'accompagner d'une bonne qualité de vie et qu'à l'inverse celle-ci peut être déplorable à de hauts niveaux de revenus. La croissance économique et le progrès humain ne sont pas automatiquement liés. L'augmentation du revenu doit donc être considérée comme un moyen, non comme une fin en soi.

Parallèlement à l'IDH, Le PNUD met au point le ISDH, un indicateur sexospécifique du développement humain. Celui-ci examine les mêmes potentialités que l'IDH mais opère en outre une correction en fonction de l'inégalité sociologique entre les sexes. Un autre indice, l'indicateur de participation des femmes (IPF) est axé plus particulièrement sur la participation des femmes dans le processus de décision économique. La confrontation de ces deux indicateurs permet d'analyser si les progrès réalisés en matière de réduction des inégalités, se traduisent dans les faits par une plus grande participation à la prise de décision.

Mais le concept de développement humain ne se limite pas à cela, il englobe également des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux. Selon cette notion du développement humain, l'amélioration du revenu, pour importante qu'elle soit, n'est jamais qu'une aspiration parmi d'autres. Le développement doit donc être bien plus qu'une accumulation de revenus et de richesse il doit être centré sur le développement de la personne.

L'autre innovation introduite par le PNUD est de caractère gestionnaire et permet d'évaluer l'allocation des fonds disponibles (aussi bien des budgets nationaux que de l'aide publique au développement) et de vérifier si ceux-ci contribuent réellement aux tâches considérées comme prioritaires. Au lieu de chercher à définir les besoins, puis à quantifier les divers moyens nécessaires pour les satisfaire, on définit une série de priorités sociales (éducation de base, soins de santé primaires, approvisionnement en eau, etc.) On calcule ensuite leur poids relatif et enfin on examine quelle est la proportion des dépenses sociales qui est utilisée pour faire face à ces priorités. La multiplication en chaîne des différents taux définit alors le «taux de dépenses de développement humain », qui, dans le meilleur cas, se situe entre 5 et 10%. Si les taux sont inférieurs à 3%, il convient alors de restructurer les budgets publics, c'est à dire consacrer moins d'argent aux dépenses militaires, au maintien de l'ordre, aux entreprises publiques ou aux grands projets d'infrastructures, afin de réserver une part plus grande aux priorités sociales.

La même méthode est appliquée à l'aide internationale, afin de permettre aux pays donateurs de mieux évaluer leur action. Là encore, trois taux sont multipliés successivement : Le taux de l'aide (pourcentage de l'aide publique au développement par rapport au PNB), le taux d'aide aux secteurs sociaux, et enfin le taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires. Le résultat constitue le taux de l'aide au développement prioritaire qui permet de constater quels sont les pays qui consacrent une part importante de leur aide au développement. Ces nouveaux indicateurs techniques sont utiles dans la mesure ou ils permettent de mesurer l'intérêt effectif que portent les Etats nationaux ou les Etats pourvoyeurs d'aide au développement et à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres.

Tout en gardant un caractère normatif, les rapports du PNUD ont le mérite de proposer des instruments concrets qui permettent de faire apparaître un certain nombre de faits qui, jusqu'ici n'avaient pas été envisagés de manière systématique et n'avaient pas fait l'objet de comparaison internationale.

Tel que nous l'avons déjà aperçu à travers les différentes définitions de développement, ainsi qu'au cours de la réflexion sur le développement humain et durable, malgré, et on veut bien le croire, les bonnes intentions des experts du développement et des organisations internationales pour faire appliquer concrètement les principes du développement durable, tous ce qui se passe en ce moment à travers la planète, nous laissent clairement comprendre que les paradigmes de développement actuels ne répondent plus à la quête de sens des êtres humains.

A la recherche d'un nouveau paradigme

Le concept de paradigme a été développé par T. Kuhn en 1972. Les paradigmes sont «des acquis scientifiques reconnus universellement par une communauté de personnes, pour une période de temps, et qui fournissent des problèmes et solutions type. Le paradigme est la norme, il ne peut être fautif et les problèmes hors du paradigme ne sont pas réels »

Selon T. Kuhn, les paradigmes opèrent à deux niveaux : d'abord ils établissent des frontières en délimitant les contours, deuxièmement à travers les règles et règlements convenus, nous indiquent la marche du succès, en mettant en évidence des solutions aux problèmes à l'intérieur de ces frontières. D'une manière plus générale les paradigmes filtrent toute nos expériences et constituent des «lunettes personnelles » donc subjectives pour voir et percevoir le monde. Le paradigme peut être une épée à deux tranchants. En la faisant tourner dans un sens, elle coupe l'information qui est conforme à ses règles en une infinité de petits détails, mais en la faisant tourner dans l'autre sens, elle coupera des informations qui vont à l'encontre du paradigme.

Cependant on peut aussi assister à la paralysie d'un paradigme. Il s'agit de l'incapacité de voir ou de mal voir les données qui ne sont pas conforme à notre paradigme et nous empêchent donc d'accepter ou d'anticiper de nouveaux modèles, de nouveaux cadres de référence. Il est possible que notre paradigme devienne «le paradigme », la seule et unique façon de faire une chose. La paralysie due au paradigme est une maladie «mortelle » causée par la certitude, elle est de plus très contagieuse et correspond d'une certaine façon à la pensée unique dominante.

Nous sommes présentement à une époque de rupture et de recherche d'un nouveau paradigme de développement. Les événements du 11 septembre contre le World Trade Center, cœur de la planète financière mondiale et symbole par excellence de la «pensée unique » et du libéralisme effréné, dont les conséquences sont encore largement imprévisibles, rendent nécessaire la recherche d'alternatives d'une façon urgente. La société civile et les mouvements sociaux ont attiré l'attention sur le dysfonctionnement de ce monde. Ils ont été les pionniers d'une prise de conscience aujourd'hui largement partagée : un modèle hégémonique de développement a entraîné la montée de l'exclusion et de la précarité et nourrit la violence. Au Nord comme au Sud, malgré l'augmentation des richesses produites, la vie quotidienne prend la forme de la survie pour une part de plus en plus grande de la population mondiale.

À l'appui de cette réalité, Rist affirme : « Le développement est une création sociale et un produit de l'histoire, il fait parti de notre univers et contribue à sa transformation. L'immense entreprise qui, au Nord comme au Sud, avait débuté à la fin de la seconde guerre mondiale afin d'accélérer la réalisation du développement est aujourd'hui définitivement achevée et il est temps de comprendre qu'on ne peut plus transformer le monde à l'aide des concepts et des stratégies qui appartiennent aux rêves d'autrefois. »

Jean-Christophe Rufin ajoute «alors qu'on ne cesse de faire croire à l'existence d'une communauté mondiale, à la participation de tous au «village global » aux bienfaits de la «mondialisation » de l'économie, les deux moitiés de la planète se séparent de plus en plus et le Nord construit patiemment le mur par lequel il espère tenir à distance les «nouveaux barbares » ».

La recherche d'un nouveau paradigme est dictée aussi par le profond malaise et le pessimisme général que Ramonet attribue aux partis et hommes politiques qui sont largement considérés comme responsables de la crise générale d'une société qui n'offre

ni sécurité ni solidarité et où les frustrations de tout ordre se multiplient. A cela il faut ajouter bien sure la responsabilité des Institutions de Bretton Woods et des multinationales qui ont provoqué ensemble la déstabilisation de l'Argentine pour mentionner un cas tout récent.

Dans cette perspective, les grandes théories qui avaient promis une généralisation du bien-être ont perdu leur crédibilité. Les innombrables interventions réalisées pour maîtriser ou planifier le changement social sont loin d'avoir correspondu aux espoirs qu'elles avaient fait naître.

Ce malaise est liée aussi essentiellement d'une part à une « chute libre » des valeurs humaines universelles et à la reconnaissance d'une seule valeur mondiale : « l'argent » et au chômage de masse d' autre part qui provoque une perte d' identité et une incertitude face à l' avenir surtout parmi les jeunes. Le sentiment d' insécurité et d' incertitude est bien le fruit de la mondialisation économique e de l' individualisme sociologique car le marché mondial semble bien augmenter les inégalités.

Comme nous l'avons déjà signalé, la notion de développement constitue un des débats les plus complexe et controversé actuellement et deux courants de pensée s'affronte, parfois même violemment entre les « partisans » de la globalisation pour lesquels le développement recouvre l'ensemble des mesures qui devraient permettre de rendre le monde plus juste en dépit de la rationalité capitaliste et les « anti-globalisation » pour lesquels le développement est synonyme du vaste mouvement qui, depuis deux siècles entraîne l'extension du système marchand ayant comme seul et unique valeurs le profit et l'argent.

Pour les partisans de la globalisation rien n'a changé puisque la croissance économique est au cœur de leurs préoccupations, pour y parvenir il suffit aux pauvres de renoncer à appliquer d'autres règles du jeu que celles du marché, de la concurrence et de la liberté des échanges.

Pour les non-partisans de la recherche de paradigmes alternatifs, de nouveaux concepts voient le jour tel que : économie sociale, économie solidaire, économie locale, économie populaire, économie communautaire, etc. L'économie solidaire est au centre d'un véritable débat dans le monde.

Selon Fitoussi et Rosanvallon « La mondialisation comme le progrès technique ne sont pas des obstacles à la croissance économique. On peut même soutenir d' en accroître le taux. Le vrai problème est qu' ils mettent en œuvre une dynamique profondément inégalitaire aux termes de laquelle les différences dans les conditions initiales des individus se trouvent comme cristallisées : ceux qui en profitent sont ceux dont le passé a permis une accumulation en capital ou savoir, les autres risquant d'être laisse au bord du chemin »

Dans cette logique ils arrivent à proposer pour les citoyens français par exemple, une allocation universelle pour les protéger des méfaits du chômage. A moyen terme cela pourrait peut être s' étendre à d' autre pays de l' union européenne et les autres ?

Les mêmes auteurs face au problème de la globalisation affirment : « L' invocation de la raison et l' appel à la révolte contre le désordre établi se font face. L' affrontement entre ces deux visions est stérile et destructeur car il constitue une opposition manicheiste quand, face à la complexité, la réalité est beaucoup plus nuancée. Le problème est plutôt de trouver des moyens nouveaux d' organiser positivement cette nouvelle étape de l' histoire du développement. Entre résignation et utopie une troisième voie : le changement de paradigme qui déterminerait les termes nouveaux d' un nouveau contrat social mondial »

A la question la mondialisation actuelle est-elle la seule possible ? C' est à dire la mondialisation présente, celle où les grandes organisations économiques issues de l' accord de Bretton-Wood de 1944 (Banque mondiale, FMI, OCDE et plus récemment l' OMC), préconisant et encourageant systématiquement la quasi exclusive régulation par le marché. La réponse est non. Comme nous l' avons vu, il existe des contre-tendances :

- En premier lieu, la montée d' une société civile mondiale et la multiplication des ONG ;
- L' émergence d' « entreprises citoyennes » ;
- Des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d' une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.) ;
- Les exigences de démocratisation mis de l' avant par les mouvements sociaux tels la participation des travailleurs à la gestion des entreprises et l' engagement des usagers dans les services collectifs, le contrôle des populations locales sur leur territoire, la mobilisation pour la protection de l' environnement etc.;
- Finalement, l' exploration de nouveaux chantiers et de nouvelles stratégies de l' économie sociale et du développement communautaire.

Cela constitue les assises, encore fragiles mais bien réelles, d' « alternative » à la régulation par le seul marché.

De la compétitivité à la coopération

Dans cette foulée, de plus en plus de travaux, notamment ceux du Groupe de Lisbonne, 1995 mettent en relief que la face cachée de la mondialisation, sa contrepartie en quelque sorte, c' est la remontée du « local » c' est à dire des solidarités territoriales, des entreprises et des services de proximité en tant que dispositifs de développement ou de revitalisation, en tant que formes d' interventions porteuses d' une nouvelle universalité.

En effet dans son ouvrage « Limites à la Compétitivité : vers un nouveau contrat mondial » Le groupe de Lisbonne composé de 19 membres (des universitaires, mais aussi des dirigeants d' entreprises, des journalistes et des responsables de grandes institutions culturelles), se sont donné pour mandat de réfléchir sur la concurrence dans le monde

contemporain. Le cœur de la réflexion sur la compétitivité est d'analyser si elle peut régir la planète et constituer l'instrument par excellent pour permettre de résoudre les problèmes d'ordre environnemental, démographique, économique et social, de plus en plus aigus qui assaillent la terre entière.

Le Groupe de Lisbonne partage la conviction profonde que le Japon, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest doivent exploiter les moyens fabuleux dont ils disposent sur les plans de la science, de la technologie et de l'économie pour favoriser l'apparition d'un juste équilibre entre efficacité économique, justice sociale, durabilité de l'environnement et démocratie politique, plutôt que de chercher à servir exclusivement leurs propres intérêts dans leur lutte pour la domination mondiale.

Après une analyse des problèmes de la mondialisation contemporaine il souligne que la nouvelle économie est devenue un champ de bataille (sans compassion) dans les mains des sociétés financières et industrielles qui ont un pouvoir de décision et une influence sans précédents, en remettant en question ce pouvoir.

Ils soulignent aussi les aspects positifs de la situation mondiale actuelle que, depuis les années 1970, assiste à une vague planétaire de démocratisation politique qui constitue un aspect important de cette nouvelle configuration.

Limites à la compétitivité ne s'élève pas contre la concurrence en tant que telle, mais plutôt contre les aspects excessifs de l'idéologie de la concurrence qui prétend se substituer aux autres modes d'organisation de la vie économique, politique et sociale. La compétitivité n'est pas la seule valeur dont peuvent tirer profit les pays du monde entier.

L'idéologie de la compétitivité réduit à presque rien le sens profond et la raison d'être de l'économie. L'économie est la règle de la maison. Elle empêche de voir les choses telles qu'elles sont. Elle conduit inévitablement à l'inefficacité. La majorité des exclusions qui découlent d'un mauvais fonctionnement du marché n'a aucun sens.

Ils soulignent aussi que les fondamentalistes de la compétitivité se montrent aussi agressifs dans leur théorie, aussi aveugles dans leur approche et aussi sectaires dans leur évaluation et leur jugement que leurs collègues religieux. En plus, ils en deviennent arrogants.

Après avoir tracé le tableau du phénomène de mondialisation basé sur une logique de concurrence et de ses effets sur la carte mondiale des économies et des sociétés et en particulier sur les États-nations, le groupe de Lisbonne tente d'entrevoir l'évolution de l'«ordre mondial» pour les 20 prochaines années. Nos sociétés qui sont à la recherche de principes et de règles pour régir la nouvelle société globale ont à choisir entre 3 options fondamentales d'où découlent 6 scénarios possibles.

En s'interrogeant sur les limites de la compétitivité et dans le but d'avancer, le groupe de Lisbonne organise ses idées en scénarios ouverts à débattre qui peuvent avoir un caractère pédagogique. C'est en tout cas ce que propose la démarche prospective qui nous invite à

relire notre passé pour anticiper sur le futur plutôt que le subir, et a contextualiser chacune de leurs propositions, en nous indiquant leur degré de probabilité.

Principales caractéristiques des différents scénarios du Groupe de Lisbonne

<i>SCENARIO</i>	<i>CARACTERISTIQUES</i>
<p>S 1 <i>SCENARIO DE L'PARTHEID</i></p>	<p><i>LARGAGE/EXCLUSION/IMMORALITE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les villes, les régions et les pays les plus avancés du globe sur le plan techno-scientifique évolueraient de façon telle qu'ils seraient tout simplement appelés à rompre leurs liens avec le reste du monde. Ils auront certes gagné la guerre de la compétitivité mais ils seront alors seuls. • Des consensus s'établiront entre le monde industriel, les gouvernements et les syndicats de zones développées, les trois groupes concluant une sorte de pacte en faveur de la compétitivité pour la survie. • La configuration mondiale s'organisera à l'intérieur du système triadique de compétitivité et de guerres économiques • Les mécanismes favorisant la compétitivité au niveau national et continental (U.E et Amérique du Nord, seront guidés par la rationalisation continue des coûts de production. • Des nouvelles formes d'organisation du travail verront El jour. • Main d'œuvre hautement qualifiée. Création d'emplois et le retour au plein emploi ne seront pas des objectifs prioritaires. • Processus de largage impossible car si le capital reste immobile, les gens, eux se déplacent et de plus en plus. • Mur culturel qui s'érigera entre le monde intégré et celui des exclus. • Les modes traditionnels de fonctionnement des organismes internationaux, basés sur des rapports intergouvernementaux représentatifs (un pays, un vote), tomberont en désuète. • Un directoire mondial structuré à la manière d'un conseil d'administration, veillera à ce qu'il ne se produise pas d'interaction dangereuse entre les deux mondes. • L'ordre mondial des pays riches et développés prévaudra. <p>Scénario extrême et improbable.</p>
<p>S 2 <i>SCENARIO DE LA SURVIE</i></p>	<p><i>INDIVIDUALISME/COMPETITIVITE/INNOVATION TECHNOLOGIQUE/ELIMINATION CONCURRENCE DESTABILISATION.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fragmentation planétaire dans un contexte d'une économie de libre marché ou la privatisation, la déréglementation et la libéralisation sont quasi généralisées. • Autosurvie qui passe avant tout par la défaite des autres.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les perdants n'ont pas leur place et vaincre devient le principe de base déterminant. • Rôle régulateur par FMI ou Banque Mondiale et le pouvoirs publics nationaux. • Scénario déjà en place. <p>Probabilité qu'il domine la scène pendant les 20 prochaines années.</p>
<p>S 3 <i>SCENARIO DE LA PAX TRIADICA</i></p>	<p><i>REDUCTION DE LA COURSE AUX ARMEMENTS/UTILISATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE A DES FINS CIVILS/EXPANSION COMPETITIVITE ECONOMIQUE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monde fragmenté ou règne un «ordre économique mondial relativement stable, contrôlé par les trois régions les plus développées et les plus puissantes de la terre. • Basé sur un consensus explicite et dicté par les régions de la Triade, intérêts convergents pour la direction commune de l'économie et de la société globale, afin que règnent la stabilité politique et le taux de développement socio-économique le plus élevé possible. • EU (révision du traité de Maastricht. EU première puissance commerciale et monétaire du monde. • OTAN reste et EU entre 2010 et 2020 devient une puissance militaire à l'échelle de la planète. • Logique ordre stable et relations de pouvoir bien définies, après démantèlement de l'URSS et compte tenu des piètres résultats obtenus par la coopération Nord-Sud, de l'explosion démographique et des conflits ethniques et religieux qui s'ensuivent, ainsi que des risques inhérents aux migrations massives. Insécurité et problèmes environnementaux, surtout ceux des centrales nucléaires de l'ex-bloc communiste. • Sera jugé comme la meilleure solution, moyen excellent de satisfaire les intérêts de la population mondiale dans son ensemble. • Esprit d'interdépendance entre Europe occidentale, Etats-Unis, Japon et Sud-Est asiatique • A l'instar de la pax romana, la pax triadica sous-entendra une scission entre les citoyens (ceux qui sont dignes de faire partie du monde intégré et les barbares (les exclus). • Liens de coopération qui se multiplient entre les multinationales. <p>Des composantes du scénario existent déjà. Ce scénario pourrait s'installer dans les 20 prochaines années.</p>
<p>S4 <i>SCENARIO D'UN</i></p>	<p><i>MONDE GLOBALE INTEGRE/VIABLE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt planétaire, la solidarité humaine, le partage de la richesse, la responsabilité mondiale, le dialogue entre les cultures, le respect

<p><i>MONDE GLOBAL INEGRE ET VIABLE</i></p>	<p>des droits humains et la tolérance universelle se traduisent graduellement dans la vie de tous les jours, à l'échelle de l'entreprise, de la ville, de la nation, du continent et de la planète.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception des règles et des stratégies globales et création des mécanismes, procédures et institutions qui encourageront l'instauration d'un système de gouverne efficace. • Economie de type coopérative, responsable sur le plan social et environnemental ou la concertation devient la règle du jeu. • La synergie qui s'opérera entre les savoir-faire, les connaissances et les solutions locales, dans les divers coins de la terre, par le biais de projets de co-développement technologique, économique et social, constitue l'un des piliers sur lequel s'appuie ce scénario. • Conférences des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio en juin 1992 a constitué la première tentative de négociation, à l'échelle mondiale, des conditions de production et de distribution de la richesse de la planète. El Programme 21, plan de développement de l'économie mondiale Conçu dans l'intérêt réciproque de tous les pays et sa mise en œuvre donnera naissance à une nouvelle génération d'institutions chargées d'orienter et de gouverner le monde. <p>Scénario extrême. La probabilité que se concrétise ce scénario au cours des 20 années à venir est extrêmement faible</p>
<p>S5 <i>SCENARIO DE L INTEGRATION REGIONALE</i></p> <p>S6 <i>SCENARIO DU « GATTISME UNIVERSEL »</i></p>	<p><i>INSTITUTIONALISATION ECONOMIE MONDIALE INTEGREE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entités régionales EU, Maghreb, Alena, Mercosur, CEI, ZLEA. • Coopération entre les différentes entités régionales déjà intégrées. • Réorganisation profonde des organisations internationales actuelles FMI, Banque Mondiale et GATT *OMC(ainsi que tout le système des N.Unies. • C'est en Europe de l'Ouest que l'intégration régionale économique et politique est la plus avancée • Prend forme en Amérique du Nord • Sur le plan commercial en Asie de l'Est et du Sud-Est. <p>Scénario déjà existant</p> <p><i>INSTITUTIONALISATION ECONOMIE MONDIALE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend la forme d'un marché mondial intégré unique, réplique à l'échelle planétaire du Marché unique européen. • Sous-entendra la libre circulation à l'échelle du globe des biens, des services, du capital et des personnes. • Nouveau contrat mondial parmi les signataires de l OMC et tendances actuelles vers la déréglementation et la libéralisation à l'échelle de la planète.

	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte rigoureuse en ce qui concerne l'agriculture et les secteurs des services et pour ceux qui estiment que le scénario de l'OMC est inacceptable. <p>Scénario en cours, philosophie de l' OMC. Scénario qui semble vraisemblable, risque peu d'être réalisé au cours de 20 prochaines années.</p>
--	--

Tiré et adaptée de : « Limites à la Compétitivité ». Groupe de Lisbonne, 1995

Les auteurs de l'ouvrage ajoutent : « Le processus de réorganisation auxquels nous assistons donnent à penser que le scénario de la survie (S2) et celui de l'intégration régionale (S5) sont les plus plausibles pour les 20 prochaines années. Le dernier est préférable au premier. Le scénario 2 pourra nous amener vers le scénario 1 (celui de l'apartheid mondial), ou le scénario 3 (la pax triadica). Par contre, si c'est le scénario 5 qui s'impose, débouchera-t-il sur un « gattisme universel » ou constituera-t-il au contraire les premiers pas vers une véritable intégration à l'échelle planétaire (S4) ?

Le groupe nous fait aussi remarquer que « si l'on effectue une analyse minutieuse de chacune des hypothèses, compte tenu des tendances actuelles, il semble bien que ce soit le scénario de la survie, et plus particulièrement celui de la pax triadica (S3) qui prendra le pas sur les autres d'ici 10 à 15 ans. ». Tout en prônant vers les scénarios de l'intégration régionale à l'échelle mondiale et celui de l'intégration mondiale viable intégrant la logique et le principe d'une « gouverne mondiale » basé sur des mécanismes de coopération plutôt qu'en fonction des seuls mécanismes du marché. Les événements post 11 septembre 2001 ne le laisseraient-ils pas penser ?

Le système mondial préconisé ne serait ni un modèle amélioré de l'actuelle Organisation des Nations Unies ni une expansion sur le plan politique du Marché mondial intégré, mais l'adoption de règles, d'institutions et de mécanismes réellement nouveaux en mesure de satisfaire aux exigences et aux conditions inhérentes à la dimension globale. Un système mondial organisé d'une manière différente, ainsi que des acteurs, des règles et des stratégies individuelles et collectives différentes, tout en plaidant pour une sorte de plan Marshall planétaire.

En vertu de ce nouveau plan, les nations riches affecteront des fonds au transfert vers le Tiers-Monde de technologies non dommageables pour l'environnement, et elles aideront les pays pauvres à stabiliser leur croissance démographique et à établir de nouveaux modèles de développement économique durable. Pour que ce Plan Marshall mondial soit mis en œuvre, il n'est ni possible ni souhaitable d'établir une entité qui gouvernerait la planète tout entière. Il serait plus pratique d'opter pour un système favorisant la signature, après négociations, d'accords internationaux selon lesquelles les parties devraient s'entendre sur un comportement qui soit acceptable à l'échelle mondiale.

Vers un nouveau contrat mondial

On peut résumer ainsi les points soutenant la proposition d'un nouveau contrat mondial :
 « Le contrat est un outil, un processus, devant mener à l'instauration d'un système de gouvernement mondial efficace et démocratique »

Pour le groupe de Lisbonne un gouvernement mondial efficace se compose de quatre ingrédients essentiels : une économie mondiale solide, une justice sociale universelle, une identité et une liberté culturelles authentiques, ainsi qu'une démocratie politique valable. Le contrat mondial doit servir à définir et à appréhender de la manière la moins controversée possible les attentes et les besoins fondamentaux des habitants de la planète, puis trouver et mettre en œuvre les moyens qui permettront le mieux de les satisfaire.

Dans le cadre du concept d'un nouveau contrat mondial, Le Groupe de Lisbonne estime qu'il est impérieux d'établir une nouvelle génération de contrats sociaux internationaux, aussi bien implicites qu'explicites, visant la recherche des meilleures solutions possibles sur le plan de la coopération entre pays, dans l'intérêt général du plus grand nombre de personnes et de nations.

<i>Les principes</i>	<i>Les contrats</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Principe de l'efficacité. Les outils utilisés et les dispositifs mis en place doivent être de nature coopérative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de besoins de base : suppression des inégalités
<ul style="list-style-type: none"> • Principe de la responsabilité. La société civile doit être soutenue, encouragée et prise en compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de la démocratie : vers un système de gouverne mondiale
<ul style="list-style-type: none"> • Principe de la pertinence Les mesures et les expériences locales doivent être systématiquement reconnues 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le contrat de la terre : mise en œuvre du développement durable
<ul style="list-style-type: none"> • Principe de la tolérance universelle La diversité culturelle doit être explicitement acceptée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le contrat culturel : tolérance et dialogue entre les cultures

Ils synthétisent ces quatre propositions de la façon suivante :

« Etre (le contrat de la démocratie), Avoir (le contrat visant à satisfaire les besoins fondamentaux de plus de trois milliards de personnes), Vivre ensemble (le contrat de la terre et Dialoguer (le contrat culturel) forment les éléments clés de ce que nous entendons pour «travailler ensemble à l'établissement d'un contrat mondial et à l'avènement d'un gouvernement mondial de type coopératif »

Face au risque de rejet croissant de la mondialisation par les opinions publiques, nombre de gouvernements du Nord comme du Sud reconnaissant l'idée qu'il faut inventer des formes de régulations mondiales. Les organisations internationales chargées d'orchestrer cette libéralisation commencent elles aussi à l'admettre.

Pour l'instant, il n'existe, au niveau mondial, aucune instance politique capable d'appréhender les différents enjeux de cette globalisation économique. Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain et membre du Groupe de Lisbonne, interviewé récemment par une journaliste du quotidien le monde confirme sa vision d'une organisation mondiale du développement social, organisation unique où se traiteraient les grands enjeux de l'humanité a admis « qu'il s'agit d'un projet à 50 ans »

Entre-temps, nous estimons qu'il faudrait mieux utiliser et renforcer les institutions existantes car les principes et les valeurs universels des Nations Unies sont plus que jamais actuels confirmant ainsi la nécessité et l'urgence de la mise en place d'un nouveau Plan Marshall tel que préconisé par le Groupe de Lisbonne en 1995, ainsi que la nécessité d'un changement de paradigme allant de la compétitivité à la coopération et l'établissement d'un contrat mondial en appuie du développement humain et durable, qui seul peut constituer une garantie de paix.

Ce changement de paradigme implique une participation démocratique dans laquelle chaque individu ou groupe, à travers la discussion peut atteindre un objectif qui fera partie d'une série d'objectifs interdépendants, alors que dans la compétition, si un individu ou un groupe atteignent un objectif les autres seront automatiquement exclus.

Dans la coopération il y a une accentuation plus grande de ces caractéristiques : coordination des efforts, diversité dans l'importance des contributions de chaque membre, , co-responsabilité , une recherche de solutions consensuelles des problèmes, une attention plus emphatique aux membres, une compréhension mutuelle de la communication, l'évaluation ou la valorisation commune de la communication, l'orientation et le bon ordre, la qualité du produit et des discussions, l'évaluation favorable du groupe et de son produit, la perception d'effets favorables sur les autres membres, l'incorporation de l'attitude de disponibilité de l'autre.

Par contre la compétition amène plus des problèmes dans les relations humaines et plus d'individualités dans la fonction. Si l'on se rapporte aux implications pratique. quand il y a compétition il y a rupture dans la communication des idées, dans la coordination des efforts, de la bienveillance et de la fierté d'appartenir à un groupe qui sont fondamentaux pour l'efficacité et l'harmonie. Dans la compétition l'insécurité est plus grande car on s'attend à l'hostilité des autres.

L'émergence d'un nouveau paradigme dans le domaine de l'éducation et de la formation

Le développement humain et la déclaration de Jomtien

Dans la perspective d'un développement humain , qui ne serait pas essentiellement axé sur la croissance économique et son inéquitable redistribution, le rôle attribué à l'éducation est capital.

Dans son rapport sur le développement humain, le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) souligne que si l'augmentation des revenus et l'élargissement des opportunités économiques sont des conditions préalables au développement, cette croissance doit avoir des propriétés garantissant sa nature éthique. Elle doit être participative, distributive et durable. Dans cette perspective, l'éducation doit être repensé.

Toutes les instances internationales et les politiques sociales s'accordent sur le fait que l'éducation est un des axes principaux à privilégier pour un développement humain et durable.

Le sens de cette nouvelle orientation a fait l'objet d'un consensus international unique à Jomtien, en mars 1990 lors de la conférence organisée par l'Unesco, l'Unicef, le Pnud et la Banque Mondiale, à travers une déclaration qui met principalement l'accent sur :

« Le droit de toute personne, enfant, adolescent ou adulte de pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux qui sont définis comme les outils d'apprentissage essentiels et les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre ».

La déclaration de Jomtien propose une vision plus large de l'éducation qui veut aller « au-delà des moyens présentement mis en œuvre, des structures institutionnelles, des programmes d'enseignement et des systèmes classiques de formation, tout en s'appuyant sur ce qu'il y a de meilleur dans la pratique actuelle ».

Elle définit la nouvelle offre éducative comme affirmant l'universalisation de l'accès à l'éducation de base qui doit ouvrir à tous « la possibilité d'attendre un niveau d'instruction satisfaisant et de s'y maintenir. Les formations offertes doivent se traduire par l'acquisition des connaissances, de la capacité de raisonnement, des savoir-faire et des valeurs utiles. »

Quant aux moyens à mettre en œuvre, tous les instruments et canaux d'information, de communication disponibles pourraient être mis à contribution pour aider à transmettre les connaissances essentielles et pour informer et éduquer le public dans le domaine social. A ce propos, la déclaration souligne deux aspects importants :

- La possibilité d'apprendre ne peut se matérialiser que si les accompagnements essentiels, tels que l'alimentation, les soins de santé et d'autres appuis vitaux sont offerts en même temps pour que les apprenants puissent participer activement à leur propre éducation.
- La responsabilité de l'éducation incombe à plusieurs ministères. Le Gouvernement doit établir des nouveaux partenariats avec les institutions du secteur privé, les collectivités locales, les groupes religieux ainsi que les organisations non gouvernementales, en accordant aux familles et aux enseignants le rôle qui leur revient.

L'auteur de l'ouvrage: « Ecole et Tiers Monde », Sylvain Louré s'interroge sur la faisabilité de la transition entre un système peu performant et peu satisfaisant et la matérialisation d'une nouvelle vision. A son avis, deux forces sont susceptibles de contribuer à un renouveau de l'éducation : la volonté de changement et les moyens

Il affirme que la volonté de changement est populaire s'exprimant à travers la création de nouveaux partenariats entre les Ongs et le secteur privé et d'autre part, en ce qui concerne l'explosion des nouvelles technologies qui rendent de plus en plus accessibles les moyens modernes de communication et d'information, à travers l'éducation ouverte et à distance qui peut permettre une éducation par tous et pour tous d'une façon individuelle et diversifiée en fonction des besoins.

L'auteur souligne à cet égard : «Un intéressant paradoxe ne se trouverait-il pas dans le fait que le tiers monde, en apprenant graduellement à rejeter le modèle occidental de la scolarisation. Après l'avoir désespérément essayé, il nous montre la voie d'une éducation aussi profondément renouvelée que l'exigent les réponses recherchées par les sociétés dites développées pour assurer l'avenir des générations montantes appelées à vivre en symbiose dans une planète village de plus en plus petite. »

La contribution de la FAD et des TIC au développement humain et durable.

Formation et démocratisation

L'éducation en général et la formation en particulier est une condition sine-qua non de la démocratie en la rendant possible dans une optique de non-exclusion, d'égalité des chances, donc d'ouverture au plus grand nombre possible de ressources humaines hommes et femmes.

L'ambitieux objectif de la formation pour tous ne peut pas être atteint uniquement en appliquant les schémas éducatifs traditionnels. Une vision plus large s'impose afin d'aller au-delà des systèmes classiques de formation, tout en s'appuyant sur ce qu'il y a de meilleur dans les pratiques actuelles de collaboration et de partenariat venant en appui au développement durable.

La formation à distance est un des meilleurs outils de démocratisation de l'éducation. Elle favorise l'accès à la formation pour des populations plus nombreuses et permet l'application des modèles pédagogiques plus adaptés aux besoins actuels des pays. L'événement des technologies de l'information et de la communication permet d'ailleurs une plus grande diversité des modèles pédagogiques et favorise l'expansion de ce mode de formation, contribuant ainsi au développement humain et durable.

Les raisons de l'émergence du nouveau paradigme FAD

Au cœur des mutations professionnelles qui ont bouleversé le processus de travail depuis le début des années 80, les nouvelles compétences générales exigées par les organisations

du travail actuelles sont : autonomie, responsabilité, initiative, sens de la communication et du travail en équipe, ainsi que la capacité d'apprendre tout au long de la vie. Ces modifications sont contemporaines de l'intégration massive des technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des processus de travail, ainsi que la mise en place de nouvelles technologies d'apprentissage dans les programmes de formation, qui visent à faciliter le processus d'auto-formation à travers la formation à distance. Dans cette perspective aussi nous nous trouvons face à un nouveau paradigme qui change de façon importante les rôles traditionnels des acteurs de la formation.

Le déferlement de l'information et des connaissances au cours des années 90 donne lieu, en matière d'avantage comparatif, à des modifications aussi radicales que celles qu'a entraîné la révolution industrielle.

Parallèlement à cette évolution, nous avons assisté à la mondialisation des réseaux de télécommunication dans le monde et à un énorme accroissement des flux d'information, nous avons assisté à un développement rapide des produits, des services et des techniques de télécommunication, souvent à de prix modique, qui ont modifié nos façons de travailler et même, dans certains cas, nos comportements dans la vie courante.

Les nouvelles conditions de vie économique et sociale ont profondément bouleversé le rapport au savoir qui s'était construit dans les siècles précédents et cela au moins sur deux points :

Premièrement, la diversité et l'afflux des savoirs sont aujourd'hui tels qu'aucun individu, mais surtout aucun groupe fermé, ne peut plus posséder l'ensemble des connaissances comme cela était encore possible dans les sociétés archaïques ou traditionnelles. L'intelligence, la pensée, la connaissance sont condamnés à la mise en commun, à l'ouverture.

De plus, l'hyperspécialisation héritée de la révolution industrielle a fait son temps. La vie économique contemporaine demande des acteurs ouverts capables d'apprendre tout au long de leur vie, de prendre en charge eux-mêmes leur formation permanente. La distinction s'efface progressivement entre la formation initiale et la formation permanente, le temps de travail et le temps des études.

Le savoir constitue désormais la nouvelle infrastructure de la vie économique et sociale.

La définition de l'économie du savoir a été lancée par des théoriciens du management, tels que Peter Drucker qui annonçait la montée des «knowledge workers». Elle s'est généralisée pour décrire les transformations économiques de la société qui font dire parfois que la matière grise sera la principale richesse du futur.

Dans ce type d'économie, les travailleurs privilégiés changeront de type d'emploi et de carrière plusieurs fois dans leur vie, d'où un besoin de formation continue et de formation sur mesure. Seulement les ressources humaines valorisées pourront pleinement s'épanouir et démontrer leur plein potentiel et donc contribuer d'une façon significative

au développement d'eux-mêmes, de leur organisation et en conséquence au développement socio-économique durable de leurs pays, autant les possibilités d'éducation et de formation sont limitées, autant le développement durable le sera aussi, créant un cercle vicieux que seule des actions d'envergure découlant d'un large consensus social en faveur de l'éducation pour tous peut mettre fin.

Dans la crise économique actuelle, on le voit, ce sont les pays qui n'ont pas attaché assez d'importance aux problèmes liés à la formation qui résistent le moins bien. Dans le cadre des délocalisations le problème principal vient du fait que le personnel mis au chômage ne peut retrouver du travail non pas parce qu'il n'y a pas d'offres, mais parce que le personnel est sans qualification et qu'aucune formation préventive n'a été entreprise à temps. Les délocalisations ne sont pas décidées du jour au lendemain, les grandes entreprises et l'Etat portent conjointement la responsabilité de ces situations.

La formation et la croissance économique sont complémentaires, investir dans la première engendrera vraisemblablement la seconde. Ce lien de cause à effet est encore plus vrai en ce qui concerne la nouvelle économie dans laquelle le savoir, plutôt que les moyens de production matériels ou des ressources naturelles, est le principal facteur de création de richesse. Dans l'ère numérique, l'apprentissage permanent est en train de devenir la source fondamentale de sécurité de l'emploi et d'employabilité.

Peu importe l'appellation qu'on lui donne : Enseignement à distance, formation à distance, formation ouverte et flexible, apprentissage à distance, formation en ligne et en réseau, il s'agit d'un paradigme qui diffère de la formation traditionnelle dans la mesure où l'acteur principal est l'apprenant et le rôle des autres acteurs du système enseignement/formation change pour s'adapter aux nouveaux besoins de formation, besoins en évolution constants qui s'étalent tout au long de la vie.

La formation à distance reçoit aujourd'hui une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics car "la mondialisation exigera un degré beaucoup plus élevé d'intégration fonctionnelle entre les activités technologiques, sociales, économiques et financières".

La formation à distance s'impose progressivement comme un mode complémentaire ou de substitution au système traditionnel en soutenant les valeurs de "l'apprentissage sans frontières" : à savoir l'abolition des obstacles à la formation des systèmes traditionnels (limitation de temps, d'espace, de choix et de rythme), en créant de communautés d'apprentissage. Elle est à la fois considérée comme un outil de formation personnel, un agent efficace d'aménagement du territoire et un instrument de rénovation de la formation et de développement des pays en développement qui pourront profiter de cette modalité de formation pour démocratiser et rendre accessible à un plus grand nombre de citoyens, d'accéder au «savoir», grâce aux économies d'échelle offertes par cette approche.

Réduire la fracture numérique

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des instruments à notre disposition pour la mise en application des systèmes de formation innovateurs, flexibles et virtuels, mieux adaptés aux exigences des apprenants adultes qui doivent souvent concilier leurs responsabilités de travail avec l'apprentissage tout au long de la vie imposée par les changements de plus en plus rapides des nos sociétés en constante évolution.

Le dernier rapport sur l'Emploi dans le Monde du BIT pose une question de fond : « Les NTIC peuvent-elles donner aux pays en développement la possibilité de « brûler les étapes traditionnelles » du développement et de s'orienter vers une croissance soutenue par un coefficient plus élevé de connaissance et une plus grande valeur ajoutée ? »

Les auteurs du rapport tirent les conclusions suivantes : « Pour que ce « nouveau modèle numérique » devienne un facteur clé du développement économique, le rôle des TIC doit être considéré comme l'un des aspects – certes, extrêmement important de la croissance des sociétés et de l'économie ainsi que de la réduction de la pauvreté. » Développer le secteur des TIC d'un pays, présente trois grands avantages clairement identifiables sur les plans économiques et sociaux. Ce sont premièrement les gains découlant de l'accroissement constant de la demande de produits et de services informatiques, en deuxième lieu les gains de rentabilité et de productivité découlant de l'utilisation accrue de TIC dans d'autres secteurs de l'économie et troisièmement la communication en réseau qui offre la possibilité de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de la vie grâce à l'augmentation des revenus et à l'exploitation des potentialités commerciales des pauvres. »

La formation à distance et en réseau pour le développement des ressources humaines se place donc dans l'axe des gains de rentabilité et de productivité découlant de l'utilisation accrue des TIC dans le secteur de la formation, en passant par le renforcement des capacités d'intervention des institutions et à travers les investissements qui s'imposent pour le développement du capital humain en donnant comme retour à moyen terme le développement socio-économique d'un pays.

Les auteurs du dernier Rapport sur l'emploi dans le monde, 2001 constatent qu'en raison de sa diffusion inégale dans les pays riches et les pays pauvres, la révolution engendrée par les technologies de l'information et de la communication (TIC) crée entre ces pays une « fracture numérique » qui va s'élargissant, dans une économie mondiale de plus en plus numérisée et recommandent que les pays concernés prennent les mesures nécessaires pour accéder à ces technologies et doter les travailleurs de la formation et des compétences nécessaires pour les utiliser. Le Directeur Général du BIT Juan Somavia a déclaré que « La révolution numérique présente à la fois d'authentiques possibilités et le risque qu'une grande partie du monde soit laissée de côté ». Cette révolution est irréversible et l'impact des TIC est universel. Nous devons préconiser des stratégies et mettre sur pied des institutions qui mettent les avantages à la portée de tous, Et cela ne se fera pas tout seul. »

La « fracture numérique » entre les hommes et les femmes ne doit pas s'élargir "La conclusion la plus importante est que nous avons un rôle à jouer" déclare M. Somavia "Avec les bonnes stratégies et les bonnes institutions, nous pourrions influencer sur le cours de la révolution numérique. Nous devons créer des partenariats, éduquer et œuvrer en faveur d'une «Connectivité» socialement responsable pour que la justice sociale règne aussi bien dans le monde matériel que dans le monde virtuel. »

A ce propos, la carte mondiale du développement technologique dessinée dans le rapport du PNUD sur le développement humain en 2001, montre combien sont gigantesques les inégalités entre les pays, non seulement en termes d'innovation et de possibilité d'accès, mais aussi concernant l'éducation et les compétences requises pour utiliser efficacement les technologies à disposition. L'indicateur de développement technologique (IDT) établi dans ce rapport, expose par ailleurs la situation de chaque pays dans ce domaine.

Les facteurs indispensables à l'implantation des TIC pour la FAD

Dans certains cas du fait de leur grande mobilité et de leur nature intrinsèquement immatérielle, les TIC peuvent permettre aux pays à faible revenu de "brûler les étapes" du développement économique via des investissements dans les ressources humaines. Pour ce faire trois facteurs sont indispensables :

- une stratégie nationale cohérente en matière de TIC et de FAD
- une infrastructure de télécommunication
- des ressources humaines formées à leur utilisation.

Une stratégie nationale cohérente en matière de TIC

S'il doit y avoir, au XXI^e siècle une forme de développement durable et humain qui donne aux individus les moyens de leur autonomie, alors ce développement passe par la libération des potentiels créatifs et par la constitution de capacités technologiques. Un grand nombre de pays en développement ont déjà commencé de relever ce défi. Les initiatives planétaires qui répondent à cet impératif fourniront non seulement des solutions aux crises du moment mais aussi des moyens d'affronter celles de demain.

Pour « réduire la fracture numérique » au niveau national, une démarche doit être entreprise pour étudier et déclencher les mécanismes nécessaires pour la prise en mains de la situation. Faute de quoi, les pays en développement risquent de rester impuissants devant les enjeux économiques et culturels et devenir des simples observateurs marginaux et non des acteurs à part entière du développement face à la mondialisation.

En effet, il y a lieu de mettre en place des politiques nationales, régionales et locales permettant de moderniser, dynamiser et d'optimiser les infrastructures et les ressources existantes. Il faut bien élucider la place et les rôles de chaque intervenant aux TIC pour

optimiser les énergies et faire converger les initiatives. Compte tenu des ressources, il convient de fixer des priorités et, sans feindre le développement des TIC dans ces pays, identifier et exploiter au maximum les technologies les plus appropriées aux réalités du milieu pour assurer des résultats durables et bien assimilés.

Le transfert des TIC ne doit pas être à la merci des faits de mode ni de seules décisions et convenance d'un fournisseur. Il doit répondre à des besoins spécifiques inscrits dans des politiques bien définies. C'est de cette manière qu'il sera possible d'optimiser les ressources disponibles en répondant utilement à des attentes bien concrètes. Pour ce faire, il faut tenir compte de la réalité socioculturelle du milieu, aux conditions matérielles appropriées pour garantir le succès et la pérennité du projet, aux éventuelles retombées de Tic sur le milieu mais aussi aux ouvertures qui peuvent en découler aux conditions matérielles et intellectuelles du public visé pour effectivement accéder au savoir.

Si à ce jour on observe une volonté incontestable de la part des politiques ou des décideurs pour s'ouvrir et s'approprier des TIC on peut constater que dans beaucoup de ces pays, la prolifération des TIC n'est pas dans les préoccupations quotidiennes du citoyen moyen. Pour ce dernier, les conditions d'accès sont loin d'être à sa portée et de s'inscrire dans ses priorités, sans pour autant nier son désir de découvrir et de se servir de ces nouveaux outils. Face à une telle situation, une étude globale doit être entreprise par les autorités publiques et académiques des régions et des pays pour définir par rapport aux enjeux, la stratégie à adopter pour de meilleurs et de rapides transferts et intégration des TIC.

Plus généralement, il importe que les pouvoirs publics élaborent des stratégies technologiques globales, en partenariat avec d'autres intervenants essentiels. Le rôle de l'état dans ce contexte est d'identifier des domaines dans lesquels la coordination peut faire la différence parce qu'aucun investisseur privé ne sera tenté d'agir seul comme dans la création d'infrastructures.

Cependant, les politiques nationales ne peuvent suffire pour compenser les insuffisances du marché à l'échelle planétaire. Des initiatives internationales et une utilisation équitable des règles mondiales sont nécessaires pour mettre les nouvelles technologies au service des besoins les plus criants des pauvres.

D'autre part, les accords mondiaux ne peuvent avoir d'efficacité que dans la mesure où ils s'appuient sur des engagements nationaux. La première étape pour les pouvoirs publics nationaux consiste à prendre conscience que la politique technologique a des répercussions sur maints aspects du développement et notamment sur la santé, l'éducation et la création d'emploi.

Les implications aux niveaux opérationnels

Au-delà des questions macropolitiques et des enjeux politiques, socio-économiques et culturels qui orientent les grandes options au niveau national, régional et local, au niveau opérationnel un certain nombre des questions de base doivent être posés avant de

procéder à l'implantation des TIC dans un système ou programme FAD telle que : Quels sont les aspects positifs et les limites des TIC et surtout de quelle façon les TIC peuvent apporter une réelle contribution au processus d'apprentissage en formation à distance ? Quels critères adopter pour choisir les technologies les plus appropriées ?

Dans le cadre des nouvelles approches en développement durable, il nous semble important de nous pencher sur les manières dont les projets de formation à distance influencent la vie des communautés et modifient leur rapport aux nouvelles technologies qui sont de plus en plus introduites en éducation.

Les systèmes d'enseignement à distance, parce qu'ils sont innovateurs, peuvent bouleverser les habitudes et les coutumes des gens. L'élaboration et la planification d'un système d'enseignement à distance dans un pays en voie de développement devraient donc respecter l'environnement culturel et économique dans lequel il évolue. La concertation doit assurer les intervenants en éducation qu'ils auront l'appui de la population et que leurs actions seront comprises par le plus de gens possible.

Le choix des TIC ne doivent pas prévaloir sur le développement du programme. Il faut aussi que les TIC utilisées soient disponibles dans les pays en question, qu'il soient connus de la clientèle éventuelle, faciles à utiliser et peu onéreux. Les programmes qui ont le plus de chances de fonctionner sont ceux qui respectent le plus les habitudes de vie de la clientèle visée. Il est important aussi que le programme de FAD s'intègre à l'ensemble du système d'éducation déjà en place et que les enseignants participent dès le début au développement et à la définition des composantes de tout nouveau programme. C'est de cette façon seulement que les intervenants pourront s'assurer d'un développement durable et avec le moins de heurts possibles.

Une infrastructure de télécommunication pour les TIC et la FAD

D'hier à aujourd'hui les entreprises et institutions internationales ont ouvert pour mettre en place les infrastructures de la FAD, avec l'espoir d'étendre le projet éducatif à tous les publics cibles et à tous les savoir, d'ajouter l'efficacité et minimiser les coûts avec des technologies de plus en plus efficaces.

L'Union Internationale des Télécommunications a notamment comme mandat de combler le fossé qui sépare les pays développés et les pays en développement en ce qui concerne l'accès aux services de télécommunication.

Les télécommunications et leurs techniques connexes de traitement de l'information et Internet donnent à de nombreux secteurs des moyens accrus pour assurer les services nécessaires pour un développement humain équitable et durable.

La formation à distance et les NTIC sont porteuses des grandes promesses et de grand changement et sont les instruments qui peuvent garantir l'accès à la formation au plus grand nombre de personnes sans exclusion et sans discrimination de race, de genre, de

religion. Mais comment operationaliser la formation à distance dans l'absence ou l'insuffisance des infrastructures d'information et de communications de certains pays ? Certains expériences mise en place par l'Union européenne et par d'autres organisations innovatrices ont mis au point des réseaux de centres de ressources multifonctions pour l'infrastructure d'encadrement et de diffusion de la formation à distance et parallèlement pour servir de lieux communautaires au niveau local pour toute la formation basée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication sur tout l'étendu du territoire national.

Dans les pays de l' OCDE on s'attend à ce que la croissance exponentielle que Internet enregistre déjà se confirme, plus s'accélère lorsqu'on aura mis en place l'infrastructure nécessaire à l'accès par large bande, qui devrait permettre aux nouveaux utilisateurs une intégration plus facile d'Internet dans leur vie quotidienne, notamment en augmentant la vitesse d'accès, réduisant d'autant le temps de connexion.

Le rôle central, que jouait jusqu'ici l'ordinateur personnel (PC) dans l'accès aux TIC de pointe va s'étendre à toute une série de supports dont le récepteur de télévision, le téléphone, les terminaux intégrés et les systèmes portables sans fil. De plus, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération de TIC encore plus performant et à un coût réduit.

Les TIC sont en constante évolution. Les avancées de la technologie et de la communication permettent d'ores et déjà d'envisager une nouvelle génération d'applications impliquant un saut quantitatif par rapport aux possibilités actuelles de la technologie Internet.

Les évolutions déjà observables démontrent amplement l'existence d'un potentiel de nouvelles ressources et de nouvelles applications très performantes, largement disponibles et avec des conditions d'accès et de coûts équitables. Le rapport de décembre 2000 de la Commission des Etats-Unis sur l'enseignement par le WEB (Kerrey 2000), met en évidence certaines des tendances majeures qui s'avèrent intéressantes aussi pour les pays en développement ayant une faible infrastructure de télécommunication :

1. L'évolution vers l'accès par large bande et à une amélioration des capacités en matière de traitement des données par paquets, ce qui permet la transmission d'un volume important de données avec ou sans fil dans un temps sans cesse réduit..
2. L'omniprésence de l'informatique (système sans fils). Il est moins coûteux de mettre en place des relais pour le téléphone cellulaire que de poser des kilomètres de câbles. Les solutions sans fil peuvent aider les régions sous-développées à profiter du Web par le biais de la téléphonie, de la messagerie bi-bande et des systèmes portables.
3. La convergence numérique, c'est à dire la fusion des capacités du téléphone, de la radio, de la télévision et autres systèmes interactifs. L'infrastructure télévisuelle sera améliorée par le passage à la transmission numérique.

4. La chute spectaculaire du coût unitaire de la large bande. L'accès à Internet en tous lieux pourrait bien devenir une option universellement viable et ne plus être réservé à une poignée de privilégiés.

Les autres évolutions relevées par la Commission sur l'enseignement par le Web présentent un intérêt particulier pour le secteur de l'éducation. Il s'agit de l'accord qui se met progressivement en place sur les normes techniques pour l'élaboration et le partage des contenus, accord qui devrait faire progresser le développement d'environnements pédagogiques axés sur le Web et de l'apparition de la technologie adaptative qui combine la reconnaissance vocale, la reconnaissance gestuelle, la conversion du texte en paroles, la traduction et l'immersion sensorielle qui transforme la substance même de la communication renforcée par le réseau.

Dans ce contexte, il faut définir de nouveaux partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales en vue de créer les synergies nécessaires pour que les télécommunications, les TIC, la formation à distance et le savoir puissent contribuer au développement durable.

Des ressources humaines formées

Dans la transition entre économie industrielle à économie basée sur le savoir et les TIC qui demande une approche nouvelle à la formation tout au long de la vie, les organismes privés et publics auront de plus en plus besoins de créer des mécanismes et des structures pour mettre à jour constamment les compétences individuelles et collectives de leur ressources humaines qui constituent et qui constitueront le capital le plus important de leurs nations et de leurs organisations.

Dans cette optique, investir dans les ressources humaines devient un élément clef qui doit prendre en compte les réalités économiques au niveau local, régional et national "Penser global mais assurer le développement au niveau local". D'où la nécessité d'élaborer des politiques qui puissent répondre à une nouvelle économie et une industrie du savoir basé sur des valeurs humaines et de développement durable, dans une perspective de formation continue et de démocratisation de la formation, qui puissent permettre à chaque individu de mettre à jour ses compétences de façon à répondre d'une manière pertinente aux exigences du marché du travail en constante évolution, ainsi qu'à son propre épanouissement social à l'intérieur d'une communauté donnée.

A une époque où les sources de financement de l'effort de formation ont tendance à stagner, voire à décroître, face à des besoins de développement des ressources humaines pour les compétences individuelles et collectives en évolution constantes, tous les gestionnaires de la formation, privée comme publique, essayent d'augmenter la productivité de leurs actions, c'est à dire, en améliorer les résultats à coût fixe ou en diminuer les coûts à résultat identique, en augmentant le nombre d'utilisateurs.

Renforcer les capacités d'intervention des institutions signifie renforcer ou développer les compétences en matière de conception, développement, gestion et évaluation de

systèmes de formation à distance et des technologies de l'information et de la communication dans le but de décentraliser et d'adapter les programmes de formation à distance et en ligne au contexte national et parfois local, en partant d'une analyse des besoins et des compétences à développer et ou à acquérir pour promouvoir la formation pour tous, tout au long de la vie.

Changement des rôles dans le nouveau paradigme FAD

Bien que dans la formation à distance l'apprenant soit le centre d'attention et vient finalement en amont, examinons ici le rôle des différents acteurs du système formation à distance en fonction du degré de responsabilité qui incombe à chacun d'entre eux dans une perspective de développement des ressources humaines.

Le rôle de l'organisation

En ce qui concerne l'institution, la sélection d'une technologie ou d'une combinaison de technologies d'apprentissage pour un programme donnée implique la considération de plusieurs facteurs de caractère pédagogique, logistique et financier et de ressources humaines disponibles. Sur le plan pédagogique le type de programme à développer peut demander l'utilisation de différentes technologies d'apprentissages. Néanmoins le facteur qui sera déterminant dans le choix final dépendra surtout des objectifs d'apprentissage à atteindre et pas l'inverse, comme cela se fait encore régulièrement dans l'enseignement traditionnel. Une conception pédagogique appropriée aux apprenants a plus d'impact sur l'apprentissage que les technologies utilisées car il s'agit de choisir les technologies dans le but de faciliter et d'améliorer le processus d'apprentissage et non pas pour rendre hommage à une technologie quelle soit nouvelle ou non. Il 's'agit simplement de choisir des technologies adaptées au contexte.

Un bilan des compétences institutionnelles sur l'utilisation des NTIC pour la conception, le développement l'organisation et l'évaluation des programmes de formation à distance s'avère l'étape la plus importante de ce processus car l'équipe multidisciplinaire qui devra élaborer le programme contribuera à sa réussite avec ses propres compétences. Le résultat de cette étape permettra aussi d'identifier les besoins de formation à l'intérieur de l'organisation. L'ensemble de ces facteurs déterminera les implications financières pour l'organisation.

En ce qui concerne les facteurs logistiques il faudra procéder à un inventaire des infrastructures et des équipements disponibles dans l'institution de formation. Ce bilan va influencer les décisions sur les types de technologies à adopter pour un programme de formation donné ou mieux orienter les actions de financement.

Les coûts des technologies impliquent une analyse à plusieurs niveaux pour déterminer les coûts/bénéfices et les économies d'échelle. A partir d'une analyse du marché, l'organisation pourra prendre des décisions politiques et stratégiques sur les technologies

à adopter au niveau de l'institution. Pour ce faire, il faudra donc tenir compte du nombre potentiel des apprenants, leur dispersion géographique, les coûts du personnel impliqué dans la conception, le développement, la réalisation et l'évaluation du ou des programmes de formation à distance

Le rôle du gestionnaire

La gestion de la FAD s'apparente à celle d'une entreprise et consiste à mener les activités prévues avec efficacité pour atteindre les objectifs et efficacement pour établir le meilleur rapport entre les ressources mobilisées et les produits obtenus, c'est encore prendre la décision au bon niveau, à la bonne place et au bon moment, c'est enfin exercer un contrôle efficace.

Au-delà des fonctions classiques de gestion : planification, organisation, direction et contrôle, dans le paradigme de la formation à distance, les gestionnaires devraient être les vecteurs du changement mais pour ce faire, ils doivent être en mesure de communiquer clairement la vision du changement et les implications qui en découlent pour les acteurs du processus, de façon à s'assurer de la participation active de tous les agents qui interviendront dans le processus.

Le gestionnaire doit aussi faire un inventaire du possible et analyser les différentes options à sa disposition telles que le développement et la production avec d'autres organisations de formation ou du secteur privé, l'achat de matériel existant sur le marché et son éventuelle adaptation.

Une autre décision qui incombe au gestionnaire c'est de prévoir la formation du personnel à partir de l'inventaire des compétences existantes et ceux à développer pour la conception, l'utilisation des nouvelles technologies d'apprentissage que l'organisation a décidé d'adopter.

Dans un contexte de contraction des ressources financières l'un des défis du gestionnaire est de savoir décider si les investissements demandés vont apporter les résultats escomptés en terme d'apprentissage. Le gestionnaire se trouvera donc à devoir prendre aussi des décisions d'ordre pédagogique au niveau de la conception et à utiliser les critères appropriés pour un choix judicieux des technologies à utiliser. C'est donc en coopération avec les concepteurs que les décisions seront prises.

Le rôle des concepteurs

La conception d'un programme de formation à distance aussi d'ailleurs pour la formation en présence nécessite l'adoption d'un modèle d'ingénierie pédagogique systémique et systématique qui doit tenir compte des besoins de formation, des caractéristiques des apprenants, des compétences à acquérir, des objectifs d'apprentissage, d'une définition des stratégies d'apprentissage qui conjuguent les méthodes pédagogiques et les technologies d'apprentissage les plus appropriées et les plus variées possible ainsi que les instruments d'évaluation.

Il va de soi que chaque modèle pédagogique adopté suppose l'utilisation de valeurs liées à la conception de l'apprentissage humain qui vont consciemment ou inconsciemment guider le choix des stratégies pédagogiques.

Les dernières recherches dans les stratégies d'enseignement/ apprentissage dans un environnement technologique nous oriente vers l'utilisation de l'approche cognitive. Selon les tenants de cette approche, les apprenants deviennent les architectes de leurs connaissances plutôt que des machines à "photocopier" les connaissances des autres. Cette approche considère l'enseignement et l'apprentissage comme deux activités de traitement d'information dans lequel le processus d'apprentissage est un processus actif et constructif basé sur l'établissement de liens entre les nouvelles informations et les connaissances antérieures et qui requiert l'organisation constante de connaissances, à partir de tâches complètes et complexes.

En psychologie cognitive on distingue deux grandes catégories de stratégies. Les stratégies cognitives qui permettent d'atteindre l'objectif fixé et les stratégies métacognitives qui assurent le contrôle de la tâche cognitive. Depuis quelques années, l'approche constructiviste vient aussi enrichir le répertoire des stratégies d'apprentissage qui perçoit l'apprenant comme un agent actif et constructif et qui possède une motivation en partie déterminée par sa perception de la valeur de la tâche et du contrôle qu'il peut avoir sur sa réussite.

Dans un contexte de formation à distance les concepteurs des programmes devront choisir les technologies d'apprentissage en tenant compte aussi des différents degrés de flexibilité et d'interaction/interactivité qu'elles peuvent offrir. Le degré d'interaction dans un programme de formation dépend de la planification des possibilités de stimuler l'interaction ainsi que du potentiel d'interactivité de la ou les technologies choisies.

L'une des tâches principales des concepteurs des cours de formation à distance est donc de développer des stratégies d'apprentissage en fonction de caractéristiques et du potentiel de chaque technologie en fonction de sa capacité de représentation du sens, plutôt que de transmission d'un contenu. A ce propos, l'ordinateur qui comme l'humain est un système de traitement de l'information d'une puissance inégalée s'avère une technologie très appropriée et aujourd'hui impossible à écarter.

Choisir les technologies d'apprentissage en formation à distance signifie prendre en compte d'autres aspects importants tels que l'isolement de l'apprenant interagissant seul avec le matériel didactique, la flexibilité des horaires, l'interaction de l'apprenant avec le tuteur et avec les autres apprenants, les délais de la rétroaction, etc.

Les concepteurs des cours doivent bien sur connaître les différentes technologies disponibles et en étudier leur potentiel en sachant que chaque technologie peut être utilisée séparément ou conjointement. Indépendamment de la technologie choisie, c'est la stratégie d'apprentissage qui doit stimuler et faire participer au maximum les apprenants.

Le rôle des formateurs/tuteurs

Dans un contexte de formation à distance, le rôle des formateurs est redéfini. Ce changement implique une révision de la relation pédagogique dans laquelle le formateur tuteur devient en effet un médiateur entre les connaissances et l'apprenant auquel il doit fournir un support constant, il est également un médiateur entre le concepteur et l'apprenant, et c'est lui aussi qui fournit les éléments nécessaires de rétroaction pour l'ajustement et les révisions des programmes.

L'appui aux apprenants est un aspect primordial de la formation à distance. Un système d'appui efficace doit intégrer l'interaction entre les ressources institutionnelles et celles de l'environnement. Cela implique la mise en œuvre de stratégies d'appui et la nécessité d'obtenir des informations fiables pour assurer le suivi des différentes phases du processus de formation, qui parfois entraîne des incertitudes au niveau des résultats et au niveau de l'évolution du processus de formation. Une définition précise des attentes et des résultats est l'un de points de départ très important dans la relation avec l'apprenant et la rétroaction sera axée sur les stratégies utilisées et sur la construction du savoir.

Les agents principaux du changement sont les formateurs qui doivent apprendre à faire apprendre à travers des nouvelles stratégies et des nouvelles technologies. Pour ce faire les formateurs/tuteurs dans un environnement technologique devront maîtriser les concepts psycho/socio pédagogiques des apprenants en formation à distance, ainsi que les caractéristiques spécifiques des apprenants inscrits à un programme donné, pour favoriser un apprentissage coopératif et collaboratif.

L'apprentissage est lié à l'expérience personnelle de chaque individu. Tout formateur/tuteur doit donc tenir compte dans toute la mesure du possible, de la sphère affective et psychologique des apprenants ainsi que de leur contexte socio-économique et culturel. Le formateur/tuteur doit aussi prendre en considération les besoins de l'individu, ses intérêts, son rythme d'apprentissage, le temps disponible pour sa formation. En se faisant, il se transforme en un véritable facilitateur du processus d'apprentissage, c'est lui qui doit créer un environnement favorable à l'apprentissage au sein duquel l'interaction et l'appui sont coordonnés et font l'objet d'un accord entre, l'apprenant, le tuteur, le matériel didactique, l'organisation et éventuellement un centre de ressources ou de documentation virtuel ou matériel.

Le rôle des apprenants

La formation à distance est en demande croissante grâce aux caractéristiques que cette modalité de formation offre en terme d'autodétermination et de liberté de la part de l'apprenant qui peut choisir quoi apprendre, où apprendre, comment apprendre, en négociant avec l'organisation qui dispense la formation et en particulier avec le tuteur désigné, un plan de travail en conformité avec son propre rythme d'apprentissage et en fonction du temps dont il dispose pour se former. Il doit également acquérir une certaine capacité à s'autoévaluer et mettre en œuvre des stratégies cognitives et métacognitives

qui vont lui permettre d'avoir un contrôle sur son processus d'apprentissage en fonction des buts et des objectifs qu'il s'est fixés lui-même avec l'aide du tuteur éventuellement. Si apprendre signifie reconstruire "le sens", l'apprenant doit donc assumer un rôle actif dans ce processus en interagissant avec les technologies d'apprentissage qui vont lui permettre de mieux structurer et synthétiser l'information, de penser en termes d'images, de développer des habiletés cognitives spécifiques ainsi qu'un apprentissage multiple ou l'apprenant et maître/responsable de sa propre formation. En étant au centre de ce processus les technologies d'apprentissage doivent lui fournir un support plus important et stimuler non seulement l'interaction entre le formateur/tuteur et les apprenants, mais aussi entre les apprenants eux-mêmes dans une perspective d'apprentissage collaboratif et coopératif.

L'absence du formateur en présence, l'indépendance et l'autonomie des apprenants dans la formation à distance sont des composantes importantes dans la transformation du rapport à la connaissance et l'économie du savoir qui trouve sa manifestation plus spectaculaire avec Internet. Mais les technologies favorisent ainsi l'espoir d'un retour au formateur /tuteur grâce à l'interactivité qui cherche à reproduire une classe entièrement virtuelle.

La formation d'individus responsables passe aussi par leur responsabilisation face à leur apprentissage, dans ce sens, la formation à distance est vraiment une source de libération et permet d'accroître ou d'acquérir une grande autonomie.

Des outils novateurs pour l'acquisition et la validation des compétences

Michel Authier et Pierre Levy proposent un schéma novateur de bourses de connaissances. Pour ces chercheurs, tous les enjeux liés au savoir tournent autour des deux concepts : de la compétence et de l'évaluation. Un dispositif technique et social nouveau auquel ils ont donné le nom «d' arbre de connaissances » permet de rendre visible la diversité des savoirs et des ressources cognitives « savoirs et savoir-faire » de toute communauté, de faire communiquer l'ensemble des acteurs : apprenants, formateurs, employeurs, individus ou collectivité) impliqués dans les rapports au savoir et d'évaluer les acquis de savoir, les compétences des individus et des collectifs.

Si le système des arbres de connaissances se répandait largement, la formation serait de plus en plus conçue comme un service piloté par la demande. Les organismes de formation auront alors naturellement tendance à enseigner les savoirs reconnus par des brevets valorisés, une concurrence entre organismes de formation pourrait s'établir à l'échelle d'une région par exemple et une meilleure coordination entre la demande et l'offre du marché de l'emploi.

Le système des arbres de connaissances pourrait aussi favoriser les modalités de formation qui répondent aux attentes des demandeurs et notamment quant aux variables de temps et de lieu. Dans cette perspective les programmes de formation offerts par les institutions de FAD pourraient être répertoriés comme s'ils étaient présents en tous lieux.

Le système des arbres de connaissances créé par Pierre Levy et Michel Authier, constitue un dispositif totalement novateur d'acquisition et de validation des connaissances, tant pour la période scolaire que pour la formation professionnelle.

Véritable alternative aux diplômes, ce système de reconnaissance des savoirs et des compétences, radicalement nouveau est profondément démocratique, a été conçu pour faire retrouver l'estime de soi à ceux dont on prétend qu'ils ne savent rien, améliorer l'adaptation des formations à l'emploi, mobiliser au mieux les compétences des entreprises et des organisations, ouvrir enfin la perspective d'une nouvelle citoyenneté centrée sur l'apprentissage et l'échange des connaissances.

Les auteurs de cet ouvrage émettent l'hypothèse que le désir d'apprendre se développera d'autant plus que l'accès au savoir deviendra matériellement moins difficile et que les dispositifs d'enseignement et de formation épouseront les besoins et les contraintes variés du public.

En mettant la reconnaissance comme principe fondateur de la socialité, les arbres privilégient la notion de partage plutôt que la notion d'échange.

C'est probablement là le point extrême des ambitions des arbres de connaissance: la possibilité d'identifier une économie de la connaissance d'un type radicalement nouveau dans laquelle seuls les humains ont de la valeur dans une économie de la connaissance.

Dans cette perspective, bien que conçue pour la validation des compétences dans n'importe quel domaine du savoir, il serait intéressant de concevoir un projet national pilote pour un certain nombre des pays en voie de développement pour l'utilisation de ce dispositif dans le domaine de la formation de formateurs et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour créer un réseau et des partenariats entre pays du Sud et du Nord qui aurait pour objectif de stimuler des échanges dans le domaine de la FAD et des TIC de façon à effectuer un inventaire des ressources humaines compétentes dans ce domaine et les nouvelles compétences à acquérir, promouvoir le transfert des nouvelles technologies appropriées aux différents contextes, ainsi que l'adaptation des programmes déjà existents aux besoins locaux dans une optique de développement humain et durable, de partage, de non-duplication des efforts et de non-gaspillage.

Coopération et partenariat en FAD

Si le nouveau paradigme proposé par le développement humain et durable signifie avant tout gérer les ressources de l'environnement avec efficacité, responsabilité et sans gaspillage en pensant aux générations futures, il est aussi évident que la nouvelle société du savoir et des réseaux représente une façon prometteuse de réaliser ce paradigme à travers la solidarité, la coopération et la création de partenariats qui ne soient pas motivés uniquement que par le profit et l'argent mais par des valeurs universelles basés sur la morale et l'éthique.

Entendu au sens large d'activité de réseau inter-organisationnelle, le partenariat n'est pas un phénomène nouveau. Mais sa nouveauté réside dans sa stratégie et dans l'échelle de son activité. Les réseaux interorganisationnels se multiplient et prennent du point de vue qualitatif des formes différentes. L'industrie a montré la voie en abolissant l'intégration verticale au profit du réseau dans des secteurs comme l'automobile, l'aérospatiale, les biotechnologies ou l'informatique. Les industries de deuxième et de troisième vague dont l'éducation suivent à leur tour cette évolution. Interviennent en l'occurrence des macroforces, ainsi que des facteurs plus spécifiques pour chaque branche d'activité.

Le partenariat occupe une place prépondérante dans le vocabulaire des établissements d'enseignement au 21^e siècle. Il prend des formes diverses, selon le degré d'interaction et d'interdépendance entre les organisations coopérantes. On regroupe sous le terme général de partenariat les co-entreprises, les réseaux et les groupes, ainsi que de formes d'association moins formelles.

Les partenariats correspondent à une tendance générale de l'économie mondiale et ils se développent rapidement dans tous les secteurs, publics ou privés. Du fait de la convergence et de la fusion de certaines activités et des nouvelles demandes du marché, aucune société ou organisation ne peut se permettre de faire cavalier seul. Les particuliers et les organisations sont tenus d'élargir leur gamme principale de compétences et de qualifications pour offrir les produits et les services exigés dans un environnement en réseau.

Dans ce contexte, les organisations regroupent leurs ressources pour assurer un enseignement en réseau et les technologies, les activités et les marchés autrefois distincts se rapprochent dans un contexte commercial entièrement nouveau.

Les partenariats public-privé représentent désormais une formule de développement importante dans le domaine de l'éducation et de la formation. Le coût, l'échelle et la complexité mêmes de la formation et en particulier de la formation à distance et en ligne avec le support des TIC ou «cyberformation» rendent les partenariats inévitables.

En matière de formation électronique ni "l'ivresse cybernétique", ni la satisfaction face au statu quo ne sont de mise. Il faut étudier, suivre et évaluer en permanence, de manière beaucoup plus systématique qu'on ne l'a fait jusqu'ici le passage au cyberapprentissage en réalisant les investissements massifs qu'il implique.

Modalité et modèles de partenariat

Le partenariat a atteint un stade de consolidation et il est rarement remis en question. On part du principe qu'une collaboration appuyée sur un partenariat engendre obligatoirement des résultats, en d'autres termes que les partenaires peuvent obtenir, et obtiennent effectivement des avantages réciproques qu'ils n'auraient pas obtenu isolément.

Mais il existe de nombreux exemples de partenariats qui échouent ou qui ne donnent pas les résultats escomptés ou encore de collaborations dont les coûts dépassent les avantages. Cela vaut aussi bien pour la méga-alliances entre entreprises phares que pour les partenariats regroupant des entreprises ou des organisations de taille plus modeste. “funestes fusions” Doz et Hamel (1996) observent que les réseaux ou partenariats qui donnent des résultats ont un caractère évolutif et passent par des cycles successifs d’apprentissage, de réévaluation et de réajustement. A l’inverse les partenariats qui échouent se caractérisent par une certaine inertie et que la phase d’apprentissage intervenant normalement entre l’analyse et l’ajustement comportemental y est inexistante ou divergente ou encore que les attentes sont déçues.

Le sentiment qui prédomine est que le partenariat est la voie de l’avenir et que les établissements désireux d’exploiter les possibilités de la cyberformation ont tout intérêt à prendre la décision stratégique de conclure des alliances. Loin d’être statiques les partenariats sont par nature dynamiques. Ils évoluent dans le temps au fur et à mesure de l’évolution des besoins des partenaires et de la demande des marchés. Un partenariat peut fort bien débiter par une collaboration informelle autour d’un projet et finir à l’autre extrémité de l’échelle par la création d’une entreprise distincte une acquisitions d’actifs.

Différentes facettes des partenariats dans la cyberformation

<i>Facettes</i>	<i>Caractéristiques</i>
Dimensions Nombre de partenaires	Locale, régionale, nationale ou transnationale Un seul, nombre restreint, partenaires multiples
Secteur	Même secteur ou partenariat intersectoriel
Engagement	A durée limitée, à long terme
Initiative Contrôle.	Association spontanée, fusion ou acquisition, forcées Autorité organique ou répartie : hiérarchie formelle partenariat imposé
Gouvernance	Liens lâches ou association régentée à objectifs bien définis
Champ	Etablissement/organisation ou bien secteur d’activité restreint
Niveau de coopération	Echanges et transactions de caractère limité ou bien intégration et interaction très poussées.

Tirée et adaptée de l’ouvrage : « Cyberformation : Les enjeux du partenariat. OECD. Juillet 2001.

Les analyses et les travaux de recherche consacrés aux partenariats émergent dans le domaine de l’éducation au sens large discernent plusieurs tendances lourdes. La première correspond simplement au développement de plus en plus actif d’alliances et de réseaux, y compris dans les écoles et les universités traditionnelles.

La seconde correspond à la disparition progressive des associations à partenaire unique ou à nombre limité de partenaires au profit de formules impliquant plusieurs organisations. Confrontés à un choix stratégique, mettre tous leurs œufs dans le même panier ou répartir le risque, les établissements d'enseignement tendent à refuser le partenariat avec une entreprise, une initiative ou une technologie uniques et à répartir l'activité sur plusieurs partenaires.

L'une de grandes caractéristiques du marché de la cyberformation est la diversité des nouveaux intervenants. On part de l'hypothèse que chaque intervenant crée de la valeur ajoutée. Ce nouveau réseau de rapports et l'évolution du processus de création de la valeur affectent l'ensemble des acteurs. Les rapports traditionnels bien ancrés et les échanges de routine fondés sur un processus de création de valeur beaucoup plus simple car axé sur les technologies existantes doivent être revus ou bien céder la place à de nouveaux partenariats et à des nouveaux schémas de rapports.

À l'ère des réseaux de savoir et de la société du savoir un consensus international semble se dégager sur la nécessité de créer des nouvelles alliances et de nouveaux partenariats entre les universités, les établissements scolaires, les organismes de la communauté locale et les entreprises, pour établir de nouveaux liens entre les environnements d'apprentissage formel, non formel et informel, et améliorer l'organisation de l'apprentissage dans son ensemble.

À ce propos il est intéressant de constater que dans les modalités d'application préconisées par le groupe de Lisbonne pour un nouveau contrat mondial, on retrouve aussi la recommandation de constituer des réseaux mondiaux décentralisés de co-développement, résultant de la réorganisation et la fusion des agences des Nations Unies et la création d'un Conseil mondial du savoir qui aurait comme objectif, dans le cadre de projets spéciaux confiés en partenariat aux secteurs privé et public, l'utilisation des connaissances et des technologies actuelles de manière à :

- Mettre en valeur l'aptitude des populations locales à innover ;
- Exploiter le savoir/faire et l'ingéniosité des individus afin de répondre à leurs besoins de base, dans un contexte de développement Nord/Sud constructif ;
- Encourager et organiser, avec efficacité et esprit de coopération, le transfert du savoir dans une optique Sud/Sud et non seulement Nord/Sud, cette dernière optique étant nécessairement fondée sur des rapports inégaux.

Ce conseil aurait en outre à identifier des ressources humaines pour la conception, perfectionnement et implantation de nouvelles connaissances et technologies pour éviter que le transfert du savoir et de la technologie continue à se faire à sens unique et réduire la fracture numérique entre Nord et Sud, à travers la mise sur pied de projets faisant appel à la collaboration dans lesquels les villes, qui font aussi de plus en plus partie de leurs propres réseaux internationaux et mondiaux puissent jouer un rôle de premier plan qui leur a été confié par la mondialisation économique.

Les principes directeurs du Rapport de Maurice Strong présentant la voie canadienne dans le domaine du développement durable sont riches des promesses. Ce rapport rédigé en 1996 présente d'une façon claire et succincte l'orientation de la politique canadienne pour le développement international en soulignant la nécessité de repenser les vieilles notions Nord/Sud basés sur des concepts de paternalisme et de charité, et en transcendant la fixation actuelle sur les intérêts commerciaux pour aller vers l'établissement des relations plus égalitaires et collaboratifs. Il souligne que la prospérité du Nord ne saurait coexister avec la propagation de la pauvreté, de la maladie, de la guerre et du désespoir au Sud en réaffirmant le concept d'interdépendance. Ce rapport se place dans le contexte du concept de développement durable en soulignant aussi le souci de cesser de gaspiller l'innovation.

Pour ce faire, les auteurs insistent sur la nécessité de mettre en place de nouveaux réseaux reliant les entreprises, les milieux scolaires, les établissements de recherche et les organismes à but non lucratif, en tissant des liens entre des initiatives vraiment efficaces.

Après avoir effectué un bref inventaire sur les ressources dont le Canada dispose et du rôle que le Canada pourrait jouer comme « courtier du savoir » donne une définition du savoir qui sous-tend trois dimensions :

- Création d'un savoir proprement dit sous la forme tant de services que de produits, cela dans un éventail de problèmes de développement ;
- Création de réseaux de savoir capables de multiplier, de diffuser et d'étendre les connaissances ;
- Création d'une capacité d'exploiter, d'adapter et de développer le savoir en faveur du développement durable au niveau local et la création d'assises propices à l'élaboration de politiques efficaces et appropriées.

La voie canadienne se pose dans une perspective de partenariat à valeur ajoutée dans laquelle chaque membre du réseau, tout en bénéficiant des ressources mises à disposition, doit s'engager dans une relation dynamique et proactive à la diffusion du savoir, en créant ainsi une chaîne du savoir au service du développement durable, qui implique la distribution du savoir accumulé aux générations futures, tout en s'écartant des conceptions traditionnelles de donateurs bénéficiaires, en introduisant aussi le principe de responsabilité et d'éthique du développement durable.

Un défi pressant à venir, conclut le rapport, sera d'associer les universités canadiennes dans un partenariat approprié avec d'autres établissements ayant une même orientation et qui appuient les mêmes valeurs tant au Nord qu'au Sud.

La révolution technologique et la mondialisation inaugurent l'ère des réseaux, modifiant au passage les modes d'élaboration et de diffusion de la technologie.

L'ère des réseaux peut donner aux personnes les moyens de se réaliser en leur permettant d'utiliser des savoirs qui sont le patrimoine collectif de l'humanité et de contribuer à l'

enrichissement de ces savoirs. Et le grand défi de ce nouveau siècle consiste à mettre ces savoirs à la portée de toute la planète et non plus d' une poignée de privilégiés.

Conclusion

Le “développement” a fasciné les sociétés du Nord et du Sud car il était censé favoriser la prospérité des pays du Nord comme du Sud en apportant une solution aux problèmes que pose le dénuement de la majorité face à l’opulence de la minorité.

La dernière décennie se solde en effet par un constat d’échec dans un grand nombre des pays en voie de développement : le fossé qui le sépare du monde développé s’est en effet non pas rétréci mais élargi.

L’augmentation des échanges n’a pas bénéficié de manière égale à l’ensemble des pays de la planète : les inégalités se sont renforcées, certaines nations et régions sont restées déshéritées. Ceci explique bon nombre d’affrontements locaux et laisse présager d’autres conflits majeurs.

Globalisation et interdépendance se traduisent de deux façons : d’un côté l’économie mondiale s’appuie sur l’exploitation de toutes les différences de coûts possibles, de l’autre le sommet de Rio incarne la prise de conscience politique d’une responsabilité collective des nations sur l’équilibre de la planète tel que nous le transmettrons aux générations suivantes. Univers complexe, fini et incertain, succède à un monde que trente années de croissance avaient accoutumé à considérer comme maîtrisable, inépuisable et prévisible.

Par ailleurs, l’aspect le plus réconfortant de la mondialisation est la naissance d’une société civile planétaire qui a mûri une prise de conscience du fait que nous sommes tous à bord du même vaisseau spatial terre et que nous nous dirigeons tous vers un avenir commun.

La concurrence entre les entreprises ne peut à elle seule régler les enjeux à long terme que comporte la problématique planétaire. Le marché ne s’intéresse pas à l’avenir il a naturellement une vision à courte vue, persuadé que ce qui est bon aujourd’hui le sera forcément demain.

L’une des conséquences les plus frappantes de l’idéologie de la concurrence est qu’elle engendre une distorsion dans la façon dont l’économie elle-même fonctionne, sans mentionner ses répercussions sociales dévastatrices. La concurrence a démontré son incapacité à gouverner la planète car elle est fondamentalement incapable de concilier la justice sociale, l’efficacité économique, la durabilité environnementale, la démocratie politique et la diversité culturelle.

Dans notre recherche d’un nouveau paradigme de développement nous avons l’obligation morale de nous orienter vers des paradigmes basés sur la coopération car les modèles coopératifs de développement privilégient les principes, les valeurs universels, les règles et les institutions telles la liberté, la démocratie, la solidarité la justice sociale, ainsi que l’efficacité économique à long terme et en utilisant de nouvelles modalités de coopération

à l'échelle planétaire. En d'autres termes, il ne suffit pas de parer au plus pressé, il faut aussi préparer l'avenir. Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge progressivement. Il fait bon part au local tout en réactualisant la notion d'intérêt général et la nécessité d'une maîtrise des activités économiques et financières.

Les valeurs universelles sont fondamentales pour le bien-être de l'humanité. Ces valeurs sont sous-jacentes au développement humain et durable car ils transcendent les diversités culturelles, philosophiques et sociales qui font la richesse du patrimoine humain. Par conséquent, elles doivent encore et plus que jamais nous inspirer et nous guider vers la création d'un nouveau paradigme de développement. Elles constituent la fondation d'un dialogue dans les relations internationales ainsi que la base d'échanges bénéfiques.

En effet, le développement durable propose un nouveau paradigme de prises de décisions pour tous les secteurs de la société. Il comporte une nouvelle perspective sur la présentation des problèmes et des défis actuels et exige une meilleure compréhension des liens complexes qui existent entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de ces problèmes.

La perspective élargie que le développement durable est à la fois utile et difficile : utile parce qu'elle convient bien à la nature des problèmes complexes auxquels la société d'aujourd'hui est confrontée et difficile parce qu'elle exige de nouvelles formes de collaboration. Pour les gouvernements elle éveille le besoin d'établir de nouveaux type de collaboration à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leurs périmètres, car une organisation ou institution ne possède pas à elle seule les compétences, les ressources et le pouvoir de s'attaquer à ces mega-défis horizontaux.

Un point cependant semble résister : le contenu de l'existence «authentiquement humaine » que l'on entend assurer aux générations futures ne saurait être objectivement établi. Nous ignorons tout, en effet, de ce que seront les sources de satisfaction de ces dernières. Mais l'essentiel n'est pas là. Il se situe dans l'apparition de l'éthique dans le champ du questionnement économique. Responsables de la condition des générations à venir, nous ne pouvons plus ignorer cette interpellation

Favoriser le développement durable dans le Sud permet d'alléger le fardeau de la pauvreté à l'échelle mondiale. Un monde plus prospère et plus sûr sera synonyme de diminution du risque des problèmes environnementaux, politiques et sociaux ne débordent les frontières.

Cependant, la globalisation et la nouvelle économie du savoir et en réseaux exigent que la richesse et le développement des nations soit inversement proportionnelle aux investissements dans le développement des ressources humaines, et de leurs compétences. Il est incontestable que la formation est un instrument stratégique pour le développement humain et joue un rôle important dans la réalisation du binôme formation-emploi. L'éducation en général et la formation à distance en particulier est une condition indispensable à la démocratie en la rendent possible dans une optique de non-exclusion,

d'égalité des chances et donc d'ouverture au plus grand nombre possible de ressources humaines hommes et femmes dans une optique de développement humain et durable.

La promesse des TIC dans le domaine de l'éducation et de la formation à distance peut donc se caractériser comme la possibilité de former mieux un nombre plus important d'individus pour un meilleur rapport qualité/prix contribuant ainsi au développement et durable.

Les scénarios actuels en ce qui concerne l'utilisation des NTIC et l'application des technologies d'apprentissage en formation à distance prévoient une approche intégrée autour de l'ordinateur à travers la création des espaces virtuels, lieu électronique où se reproduisent des relations sociales entre apprenants et entre apprenants et tuteurs ainsi qu'avec les autres acteurs du système de formation à distance. Ces espaces virtuels permettent d'effectuer un traitement des connaissances avec les multimédias interactif et la télématique.

Cependant, le danger d'une « fracture digitale » qui viendrait aggraver, au lieu d'alléger, une évidente division sociale que confirment tous les rapports sur la pauvreté au Nord comme au SUD n'est pas un slogan de plus. La fracture digitale est une réalité aussi bien dans les sociétés les plus développées que dans les pays pauvres. Le rôle des pouvoirs publics locaux sera déterminant dans la réduction de la fracture numérique actuelle. Les baisses de coût sur les technologies de l'information sont actuellement considérables et elles devraient se poursuivre encore plusieurs années à un rythme élevé. La transition de la phase des privilégiés des technologies de l'information vers celle de leur diffusion et de leur démocratisation se fait plutôt plus rapidement que pour les innovations passées, comme le montre la multiplication des services gratuits. En ce sens le concept de « fracture numérique », typique de cette période de transition devrait être de courte durée.

On a cru à un moment qu'avec l'apparition de l'ordinateur on allait créer des nouveaux types d'analphabètes, hors, l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus simple, l'utilisation des commandes vocales dans un futur proche nous permet de penser que l'utilisation des technologies va se démocratiser devenant accessible à un plus grand nombre de personnes.

Dans le contexte du développement humain et durable où la rationalisation et l'optimisation des ressources deviennent une stratégie planétaire, internationale, nationale, institutionnel nécessaire et obligée, les organisations doivent s'efforcer de coopérer pour mettre en commun leur savoir et leur savoir-faire. Puisque l'utilisation de technologies des pointes demande des investissements importants, les décideurs devront s'efforcer de forger des alliances en créant des réseaux de partenariat d'intérêt entre secteurs publics et secteurs privés, tout cela afin de minimiser les coûts de développement des programmes.

Cette stratégie devrait s'avérer gagnante pourvue qu'au niveau macropolitique toutes les mesures soient prises pour une véritable démocratisation de l'éducation et de la formation tout au long de la vie basé sur des valeurs humaines, la technologie n'étant là que pour favoriser ces valeurs. Cela sera possible seulement à travers la mobilisation des ressources, la coopération, le partenariat et la solidarité pour le changement et l'équilibre mondial qui peut être atteint à travers le développement humain et durable pour la planète.

Références Bibliographiques

Ouvrages

Authier, Michel et Levy Pierre, 1998, *Les arbres de connaissances*. La Découverte.

CNUED, 1993. *Action 21: Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Déclaration des principes relatifs aux forêts*. Nations Unies, New-York, Genève.

Encyclopoedia Universalis, Octobre 1972. Volume 5, Quatrième publication.

Fitoussi, Jean-Paul et Rosanvallon Pierre 1966, *Le nouvel âge des inégalités*, Edition du Seuil.

Groupe de Lisbonne, 1995, *Limites à la compétitivité : vers un nouveau contrat mondial*, Les Editions du Boréal.

Lourié Sylvain, 1993, *Ecole et Tiers Monde*, Flammarion.

OECD, Juillet 2001, *Cyberformation: Les enjeux du partenariat*

Kuhn, Thomas 1972, *La structure des révolutions*, Flammarion.

Rapport de la Commission Sud. 1990, *Défis au Sud*, Paris Economica.

Rapport de l' Emploi dans le Monde, Janvier 2001, *Vie au travail et économie de l'information*, Bureau International du Travail.

Rapport du groupe de travail sur la recherche et les politiques pour le développement International, Président Maurice Strong, Novembre 1996 *En prise sur le monde. Priorités de l' Internationalisme Canadien au XXIème siècle*.

Rapport sur le développement humain 1991. PNUD

Rapport sur le développement humain 2001. PNUD, *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*. De Boeck Université.

Rist, Gilbert, 1996, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Ramonet, Ignatio, 1997, *Géopolitique du chaos*, Editions Galilée Paris.

Rufin, Jean-Christophe, 1991, *L'Empire et les nouveaux barbares*. Editions Jean-Claude Lattes.

Articles Internet

<http://www.uqah.quebec.ca>

Passet, René, *De la transdisciplinarité à la responsabilité*.

Articles de Revues

Alternatives économiques, Numéro 198, Décembre 2001. Généreux Jacques, *La croissance n'est pas le développement*.

Manière de voir Numéro 32 Novembre 1996, Le Monde diplomatique. *Scénarios de la Mondialisation*.

Hors Série. Numéro 33 Octobre/Novembre 2001. *Une autre mondialisation. La solidarité Nord-Sud*.

Travail, Le Magazine de l'OIT Numéro 38 Janvier/Février 2001. *Technologies de l'Information : Réduire la fracture numérique*. Bureau International du Travail.

Le Monde 13.3.2001 «Trois scénarios-fictions pour une régulation mondiale »

Textes

Paquette, D. Avril 1997 *Aborder la complexité du développement*. Université du Québec, Télé- université